

# LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 13 OCTOBRE 1994

En Outaouais

## Du pétrole et une route pour Natashquan

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

Un pétrolier a livré 8000 barils d'essence à Natashquan dimanche dernier en provenance de Sainte-Barbe, à Terre-Neuve, et un autre navire plein de mazout s'achemine vers la ville de la Basse Côte-Nord en ce moment. La chose était réclamée à grand cri par la population d'Aganish, de l'île Michon, de Pointe Parent et de Natashquan depuis la décision de la compagnie Ultramar de fermer ses installations au pays de Gilles Vigneault.

Le délégué régional de la Côte-Nord, Denis Perron, a participé au Conseil des ministres à la demande du premier ministre Jacques Parizeau les 28 septembre et 5 octobre, à la suite de quoi un décret a été adopté créant une fiducie pour Soquip Atlantique. Celle-ci, née de l'entente entre Soquip et Ultramar, prend charge des installations vieillottes à Natashquan.

La compagnie Ultramar a consenti pour sa part à verser 840 000 \$ dans cette fiducie et un montant supplémentaire reste à négocier. Le délégué régional déplore qu'Ultramar ait pris «la population en otage» pendant un certain temps dans cette affaire.

On prévoit investir au total 3,2 millions \$ en vertu des nouvelles normes environnementales de Transports Canada, du ministère des Richesses naturelles et de l'Environnement Québec. D'un autre côté, il en aurait coûté 1,7 million \$ à Ultramar pour démolir ses installations à Natashquan, cela représente le minimum que la compagnie est appelée à investir dans cette fiducie. Le gouvernement consentira un montant additionnel qui reste aussi à négocier.

Ultramar s'est engagée à approvisionner Natashquan au cours des deux prochaines années. La chose était devenue urgente car les bateaux ne peuvent pas se rendre à Natashquan à compter de la fin décembre, les réservoirs devant être pleins pour l'hiver.

Parallèlement à cela, la route sera parachèvement à destination de Natashquan. Il ne reste que 18 kilomètres sur 103 à construire pour un chemin servant aux automobiles entre Havre Saint-Pierre et Natashquan, en l'occurrence le tronçon à proximité de la baie Joan Beetz. La route fut commencée dès 1988 à hauteur de Havre Saint-Pierre, mais le programme du gouvernement précédent n'en prévoyait l'achèvement que pour la fin de 1997. Le député Denis Perron veut accélérer les choses et terminer cette route au plus tôt.

«Qui ne veut pas voir le pays de Gilles Vigneault?», demande-t-il. Pour des raisons touristiques, économiques et sociales, il faut achever la route au plus tôt. Au point de vue économique, la compagnie Tiomin de Toronto a en outre commandé une étude de faisabilité sur l'ouverture d'une mine près de la grande rivière Natashquan.

L'extraction minière nécessiterait l'embauche de 150 travailleurs. La formation de la main-d'œuvre sera également touchée par l'ouverture de cette route. C'est pourquoi la route 138 est clairement identifiée comme la priorité numéro 1 de la Basse-Côte-Nord par le délégué régional. «Et il faut prévoir aussi la poursuite de la route jusqu'à Blanc-Sablons, à 300 kilomètres plus bas que Natashquan.»

Le maire de Natashquan, Rosaire Landry, rappelle pour sa part qu'il est question de la route de Natashquan depuis qu'il est enfant. «On attend toujours d'être relié au reste du monde, dit-il. Et à toutes les réunions de la Table de la MRC de la Minganie, il en est question.»

La question de l'approvisionnement en essence est donc réglée à Natashquan jusqu'en 1996. «Reste la route, un dossier qui a toujours traîné en longueur», conclut le maire de Natashquan.

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

L'une est petite et dense. L'autre est étendue et a une population clairsemée. L'une a un profil carrément urbain, l'autre demeure semi-rurale.

Ces deux municipalités voisines, nommément Hull et Aylmer, dans l'Outaouais, pourraient avoir un sort conjoint.

En effet, l'idée de fusionner ces deux villes, respectivement de 64 000 et de 32 000 habitants, a fait surface une fois de plus récemment, dans la bouche du député libéral de Hull, M. Robert LeSage.

Le projet n'est pas une pure nouveauté, puisqu'en 1990, un référendum avait été mené auprès des populations des trois villes de Hull, Aylmer et Gatineau, sur la possibilité de fusionner les trois entités urbaines de façon à former la troisième plus grande ville du Québec.

Alors que les populations de Gatineau et de Aylmer avaient largement rejeté la fusion, respectivement dans des proportions de 65 %, celle de Hull s'était pour sa part prononcée en faveur de la création de cette nouvelle administration municipale. Quatre ans plus tard, c'est un nouveau projet, regroupant les seules municipalités de Hull et de Gatineau, qui fait surface.

«Depuis ce référendum, la dette de Gatineau a doublé», souligne le maire de Hull, Yves Ducharme, ajoutant du coup que la population de sa municipalité ne serait, de ce fait, probablement plus intéressée à fusionner avec cette ville de quelque 100 000 habitants. En 1990, poursuit le maire, la ville de Hull avait même proposé d'endosser les dettes des deux autres municipalités.

Les raisons de cet emballement hullien pour la fusion sont simples.

Plus petite en territoire qu'Aylmer, Hull abrite le double de sa population. Et selon

le maire Ducharme, certains des terrains du territoire d'Aylmer sont toujours dépourvus de services tels l'aqueduc. La municipalité voisine offre donc des terrains propices au développement urbain.

Selon le maire Ducharme, une municipalité unique serait plus facile à gérer de façon globale et harmonieuse. On y trouverait par exemple, un nombre restreint de conseillers, un directeur de la sécurité, un corps policier, et un service de protection des incendies. «Il y a beaucoup plus de petites municipalités au Québec qu'il y en a en Ontario», poursuit le maire.

Toujours selon le maire Ducharme, Hull est de loin la ville la plus riche des deux avec un budget annuel de 104 millions \$. De ce budget, pas moins de 22 % provient des taxes payées par les gouvernements fédéral et provincial. Un autre 18 % des revenus provient des taxes perçues dans les secteurs industriel et commercial. Enfin, 60 % des revenus proviennent du secteur résidentiel. «A Aylmer, 80 % des revenus proviennent du résidentiel», estime le maire Ducharme.

La mairesse d'Aylmer, Constance Provost, réélue de mandat en mandat depuis plusieurs années, n'a donné aucune suite aux appels du *Devoir* et a déjà fait savoir qu'elle n'était pas intéressée au projet de fusion pour l'instant.

Outre le projet de fusion, le maire Ducharme n'est pas sans cacher que sa municipalité propose également des projets de parcs industriels conjoints avec sa voisine.

D'ailleurs, confrontée au problème de la réduction du secteur institutionnel fédéral et provincial, la région a aussi créé la Société

de diversification économique de l'Outaouais, qui a pour mandat de diversifier la base de revenus dans l'Outaouais urbain. Cette société regroupe les municipalités de Hull, Gatineau, Masson, et Buckingham.

D'autre part, bien que tous ses arguments aillent dans le sens de la fusion des deux villes, M. Ducharme se garde bien, pour l'instant, de déployer tout initiative allant vers un nouveau référendum. Il ne veut pas jouer dans les plates-bandes de sa voisine, mais s'interroge toujours sur la volonté de la population même de cette petite municipalité, au-delà de celle de sa mairesse.

«Est-ce une volonté politique ou est-ce la volonté de la population?», lance-t-il.

Trente pour cent de la population d'Aylmer est anglophone, contre seulement 6 % de la population de Hull, mais l'élément linguistique ne joue pas beaucoup dans le dossier de la fusion des municipalités, selon le maire.

Les gens d'Aylmer sont principalement intéressés par leur compte de taxes, dit-il, et ils tiennent aussi à garder le cachet semi-rural de leur municipalité.

Dans l'autre ville voisine de Hull cependant, la capitale Ottawa, on ne voit pas d'un mauvais œil le projet de fusion entre Hull et Aylmer.

Claude Beaugard, rédacteur en chef au *Droit* d'Ottawa, estime pour sa part que Hull vit tout simplement les problèmes d'une ville entourée de petites banlieues. Bien des gens de l'extérieur, dit-il en substance, peuvent emprunter les services municipaux de Hull pour aller magasiner par exemple, sans y payer de comptes de taxes.



Yves Ducharme

## Fusion dans l'air

Le projet relancé par le député libéral concerne Hull et Aylmer et exclut Gatineau

ÉLECTIONS MUNICIPALES

## Peu d'intérêt des citoyens de Rouyn-Noranda

RACHEL DUCLOS  
LE DEVOIR

La gestion municipale intéresse bien peu les citoyens de Rouyn-Noranda. A deux jours de la date limite du dépôt des candidatures, cinq conseillers sur huit pourraient être élus par acclamation et le maire sortant, Gilles Cloutier, réélu sans opposition.

Mais c'est une question d'heures avant que les cartes ne soient brouillées, puisque une candidature de dernière minute devrait être annoncée aujourd'hui ou demain. La rumeur qui allait bon train depuis un bout de temps s'est enflée au point où il ne manquait plus que le bulletin de candidature de l'homme d'affaires et ancien conseiller municipal Pierre Grandmaître. Il aurait même déjà loué un local pour sa campagne électorale.

La lutte risque peut-être finalement d'intéresser à la politique municipale des citoyens qui sont parmi les plus blasés au Québec. À peine 45 % des électeurs ont voté lors des élections de 1990.

M. Grandmaître a été impossible à joindre, il était semble-t-il à la chasse. Le maire Cloutier est persuadé qu'il aura un adversaire. A tel point qu'il a commencé par refuser de donner au téléphone des renseignements sur les points importants de son programme électoral. Méfiant, il a déclaré qu'un faux journaliste l'a déjà appelé au profit d'un futur adversaire.

Pierre Grandmaître a fondé, le printemps dernier le Forum des citoyens, un organisme qui prône le partage des services municipaux entre les municipalités des environs de Rouyn-Noranda.

La question de la fusion de Rouyn-Noranda ou du rapprochement avec les municipalités voisines risque de faire jaser, s'il y a campagne électorale. L'administration Cloutier a imposé aux citoyens des nombreux villages périphériques une carte «accès-loisirs» leur donnant accès aux installations de la ville moyennant un montant plus ou moins élevé.

Cette carte a été une des seules erreurs d'une administration qui a su gérer les coupures budgétaires tout en n'augmentant pas les taxes depuis deux ans, selon le journal *La Frontière*. «Si on regarde l'administration du maire Cloutier, on ne peut pas dire que ce dernier ait commis d'erreur retentissante sauf peut-être celle de la carte accès-loisirs», commente la journaliste Julianne Pilon. Mais la carte a surtout irrité les citoyens des municipalités avoisinantes et bien peu les électeurs de Rouyn-Noranda.

Depuis, les relations sont tendues entre les villages et Rouyn-Noranda. Pour le maire Cloutier, «c'était une façon de provoquer les débats, pas une solution». Une des solutions serait le regroupement, ou la fusion, que le maire dit étudier.

«Il est temps qu'on commence à parler ensemble», explique Ghislain Beaulieu, membre actif du Forum des citoyens. On veut devenir une ville de 40 000 habitants et on les a autour. Mais on ne peut pas parler de fusion avant de parler de rapprochement. Rouyn-Noranda compte 27 000 habitants.

Des dossiers qui traînent depuis longtemps devront être réglés bientôt. Ainsi, la Ville de Rouyn-Noranda gère son aéroport, mais c'est le gouvernement fédéral qui essuie les déficits annuels qui frisent les 800 000 \$. Le fédéral a annoncé qu'il s'en lavera bientôt les mains. Le centre des congrès, annoncé depuis belle lurette, sans être encore concrétisé est également un dossier chaud.

La gestion intégrée des déchets, l'assainissement des eaux usées, des dossiers lents à se régler sont au cœur des préoccupations de Gilles Cloutier. La rétention de jeunes, et la question de l'enseignement collégial, qui se décentralise de plus en plus, sont des problématiques qui méritent réflexion, selon le maire sortant.

Les municipalités au Québec

## L'histoire se répète

Le pouvoir des municipalités, un débat qui dure depuis 1840

L'ÉVOLUTION MUNICIPALE DU QUÉBEC DES RÉGIONS  
un bilan historique,  
par Diane Saint-Pierre,  
Éditions UMRCQ,  
198 pages.

RACHEL DUCLOS  
LE DEVOIR

La grande roue de l'histoire tourne, tourne, et tout finit par se ressembler. Ainsi, les réticences actuelles des municipalités à assumer de nouveaux pouvoirs, même si leurs unions en revendiquent davantage, rappellent étrangement le débat qui a précédé et suivi la création même des municipalités en 1840.

Les villageois avaient peur que les taxes augmentent, peur que les élus municipaux ne soient pas préparés pour assumer les pouvoirs qu'on leur conférerait. Une réaction semblable à celle des membres de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), réunis en congrès il y a quelques semaines. La peur de taxer davantage le citoyen, d'avoir à assumer de nouveaux pouvoirs les a fait demander un délai pour mieux étudier le projet de décentralisation soumis par l'exécutif de l'UMRCQ.

Ce regard sur l'histoire, c'est l'historienne Diane Saint-Pierre qui le porte dans son livre *L'évolution municipale du Québec des régions, un bilan historique*. Le livre, une commande de l'UMRCQ, dresse un portrait de ce qu'ont été les municipalités et les municipalités régionales de comté, à partir de leurs embryons, au début de la colonie.

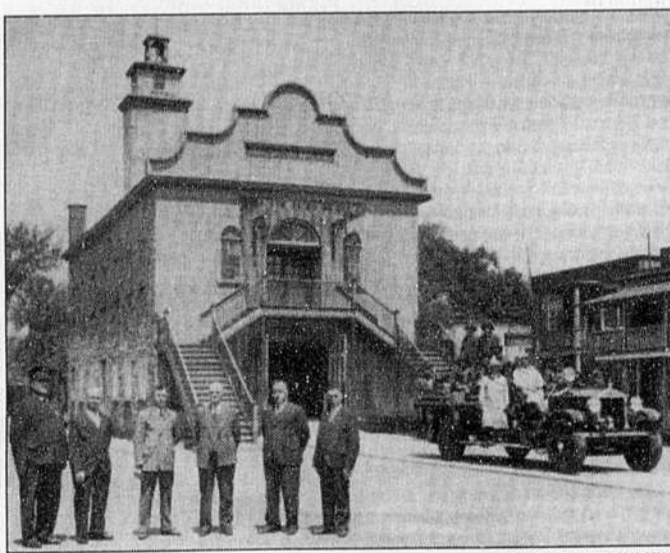
«Ce qui me frappe, c'est la capacité d'adaptation de la société québécoise», raconte l'auteure. Les Canadiens-français, réfractaires à la notion d'auto-gérance, ont mis du temps à accepter la nouvelle structure, d'origine britannique et pensée par Lord Durham, celui qui avait les avoir traités de «peuple sans histoire» et «retardataire» qu'il faut sauver par l'assimilation. «Ça a pris plus ou moins 20 ans, dit Diane Saint-

Pierre, le temps qu'on apprenne le jeu politique et qu'on prenne conscience qu'on a le pouvoir de prendre les décisions.» En ce sens, l'auteure rapporte les propos d'un témoin d'une dispute entre Lord Elgin et Alexis de Tocqueville en 1847. «Ils s'accoutumèrent bientôt à ce régime et si un jour on voulait ravir aux fils ce qu'il fallut imposer aux pères, l'indignation serait grande sans doute dans le Canada français.»

Pendant 15 ans, plusieurs lois ont créé les municipalités, modifié leurs pouvoirs, les ont abolies au profit des municipalités de comté. C'est finalement en 1855 que la dualité de pouvoirs, municipalités et municipalités de comté a été obtenue par Louis-Hyppolite Lafontaine. Le débat de fond qui avait cours alors consistait à déterminer si c'étaient les municipalités ou les municipalités de comté qui devaient subsister.

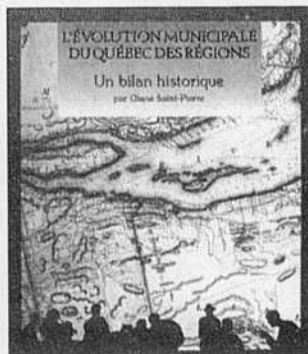
Les municipalités ont, dès leur création, assumé de nombreux pouvoirs, dont une partie de ceux qui sont revendiqués en 1994. Elles s'occupaient entre autres de santé, d'assistance publique, d'hygiène, d'éducation, d'électricité, responsabilités qui ont été peu à peu centralisées à mesure que la société rurale devenait urbaine. La création du ministère des Affaires municipales, en 1918 a également contribué à la centralisation de nombreux pouvoirs que les municipalités ne pouvaient de toute façon plus assumer, faute d'argent.

La voirie, entre autres, constituait une charge beaucoup trop lourde pour les municipalités, surtout en pleine époque de colonisation où les nouveaux chemins à construire étaient nombreux. «Les corporations municipales supportent alors en grande partie les frais des premiers développements considérables de la voirie, contribuant par le fait même au progrès écono-



Le conseil municipal et le corps des pompiers devant l'hôtel de ville de Beauharnois, en 1926.

COLL. YVON JULIEN



66<sup>e</sup> Congrès-exposition internationale  
de l'Association des médecins de langue française du Canada  
en collaboration

avec

l'Association des médecins endocrinologues  
du Québec

Association des Médecins  
Endocrinologues du Québec

Exposition, 13 et 14 octobre 1994, de 9 h 30 à 21 h,  
le 15 octobre 1994, de 9 h à 17 h,  
Place du Complexe Desjardins, entrée gratuite

L'endroit pour obtenir de l'information sur les nouvelles tendances et les dernières découvertes en endocrinologie : diabète, hirsutisme, hypertension, ostéoporose, hypoglycémie, obésité...

Une présentation de l'Association des médecins  
de langue française du Canada.

## ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑	↑	↓	↓	↑
+21,00	+39,64	-1,68	-0,13	+0,25
2087,04	4355,03	3875,15	74,27	387,90

## Bois d'œuvre

## Les droits compensateurs remboursés avant la fin de l'année

Washington (PC) — Les États-Unis devraient rembourser avant la fin de l'année les droits compensateurs qu'ils doivent aux producteurs canadiens de bois d'œuvre.

C'est ce qu'ont indiqué hier des hauts fonctionnaires de l'ambassade canadienne à Washington qui rencontraient les journalistes afin de faire le point sur les différents conflits commerciaux qui marquent les relations canado-américaines.

Ils ont refusé d'être identifiés. «A notre avis, les droits compensateurs seront remboursés, mais ça prendra un certain temps, a déclaré un des hauts fonctionnaires. Les États-Unis se traînent les pieds, mais nous nous attendons à ce que les sommes soient remboursées avant la fin de l'année.»

Le Canada a remporté la victoire dans le conflit du bois d'œuvre lorsqu'en décembre 1993, un groupe spécial d'experts a ordonné au département américain du Commerce de révoquer le droit compensateur de 6,51 % qu'il avait imposé sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre. L'avis final en ce sens a été rendu le 17 mars 1994.

Le département américain du Commerce a effectivement remboursé les droits perçus après cette date, mais a refusé de faire de même avec les droits perçus avant le 17 mars 1994. Il s'agit d'une somme d'environ 100 millions \$ CAN pour les producteurs québécois, et d'environ 800 millions \$ CAN pour l'ensemble des producteurs canadiens.

Les fonctionnaires canadiens ont déclaré qu'ils discutaient régulièrement de cette question avec l'administration américaine.

L'un d'eux a expliqué qu'il y avait deux aspects au problème. L'un est carrément technique: le département du Commerce tente de déterminer quel aspect des lois existantes lui donne l'autorité légale de rembourser ces sommes.

L'autre aspect est plus politique: les États-Unis ne veulent pas que la remise des droits compensateurs devienne une question politique.

La Coalition pour des exportations équitables de bois, une organisation américaine qui s'oppose au Canada dans ce dossier, soutient que la législation américaine ne permet pas de

rembourser rétroactivement des droits compensateurs lorsqu'une décision d'une agence gouvernementale est révoquée.

Le Canada a répliqué que l'administration américaine pouvait rembourser rétroactivement les droits, et qu'elle l'avait même déjà fait, dans le dossier du porc.

Il s'agit toutefois d'une question délicate, qui intéresse plusieurs congressistes du nord-ouest des États-Unis, une région productrice de bois.

## Élections en novembre

Or, d'importantes élections auront lieu au début de novembre, qui toucheront tous les représentants et les tiers des sénateurs.

Les hauts fonctionnaires canadiens ont fait savoir qu'ils étaient quand même confiants de voir l'administration américaine rembourser les droits compensateurs, parce qu'elle n'avait jamais contesté son obligation de respecter la décision du groupe spécial d'experts.

Les producteurs québécois de bois d'œuvre n'ont pas pris de chance et, le mois dernier, ont déposé une requête devant les tribunaux américains pour préserver leurs droits de déposer un appel si Washington décidait de garder les droits perçus.

Un des hauts fonctionnaires canadiens a dit craindre de voir le conflit sur le bois d'œuvre renaître à la première occasion. Il a rappelé qu'il s'agissait du troisième conflit dans ce domaine en 10 ans, et que l'industrie américaine du bois d'œuvre allait continuer à chercher des façons de repasser à l'attaque.

Le mois dernier, par exemple, la coalition a déposé une requête pour contester la constitutionnalité du mécanisme de règlement des conflits prévu dans l'Accord de libre-échange canado-américain.

Le haut fonctionnaire a cependant affirmé que la situation économique avait changé pour le mieux dans le domaine du bois d'œuvre, et qu'il serait beaucoup plus difficile de prouver que les producteurs américains avaient subi des préjudices.

Il a ajouté que des aspects des pratiques provinciales dans le domaine du bois d'œuvre avaient également changé.

## La SNA devra rendre public le contrat de vente de ses filiales à Mazarin

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

À son corps défendant, la Société nationale d'amiante (SNA) devra rendre public le contrat de vente de ses filiales, Société Asbestos, Mines Bell et Atlas Turner, à Mazarin, une transaction contestée par le président de LAB Chrysotile, Jean Dupéré.

Ainsi vient d'en décider le juge Camille Bergeron de la Cour supérieure, qui souligne dans un jugement interlocutoire que les procureurs de la SNA et de ses filiales n'ont pu présenter de preuve valable que ce contrat était de nature confidentielle compte tenu du tort que causerait sa divulgation.

Quels sont éléments qui porteraient «un préjudice sérieux aux tiers» et «porteraient atteinte aux intérêts économiques de l'organisme, sinon de la collectivité québécoise même», comme le soutenaient l'avocat de la SNA, Me Pierre Bourque, de Desjardins Ducharme, et celui de

la Société Asbestos, Me Jean Lemoyne, de Stikeman Elliot? «Je me le demande encore», écrit le juge.

C'est Me Philippe Casgrain, de Byers Casgrain, au nom de LAB Chrysotile et d'autres entreprises dirigées par Jean Dupéré, qui présentait la requête. M. Dupéré et ses entreprises entendent se servir de ce contrat de vente dans leur action visant l'annulation de la transaction qui a permis à la petite société minière Mazarin de mettre la main sur les mines d'amiante de la SNA en septembre 1992. «L'acte de vente est au cœur du litige», reconnaît le juge Bergeron, reprenant les propos du juge Lesage de la Cour d'appel qui avait statué précédemment sur cette question de confidentialité.

Dans son jugement, le juge Bergeron écrit qu'il est possible que la transparence ne soit pas encore de règle dans les transactions passées au nom de la société québécoise. «Mais alors que veut-on protéger?», se demande-t-il. «Que veut-on voiler et à qui, aux Québécois et aux

contractants étrangers? La stratégie de négociation après coup, ou la qualité d'un produit à exporter? Ou le coût de la transaction? Ou des actes de favoritisme?»

De toute évidence, les avocats Bourque et Lemoyne n'ont pu répondre à ces interrogations. À la place, ils se sont appuyés sur un jugement de la Commission d'accès à l'information qui a déterminé, à la suite d'une audition à huis clos, que ce contrat de vente, pour des raisons inconnues, était de nature confidentielle. Me Bourque a indiqué hier qu'il demanderait la permission d'en appeler de la décision du juge Bergeron. Il soutiendra essentiellement que la Commission, à titre de tribunal spécialisé, a préséance sur la Cour supérieure en la matière.

Malheureusement pour la SNA et Mazarin, qui tentent de soustraire le contrat de vente à la connaissance publique, on connaît déjà le contenu de ce document et de ses annexes. L'offre d'achat, qui précède ce

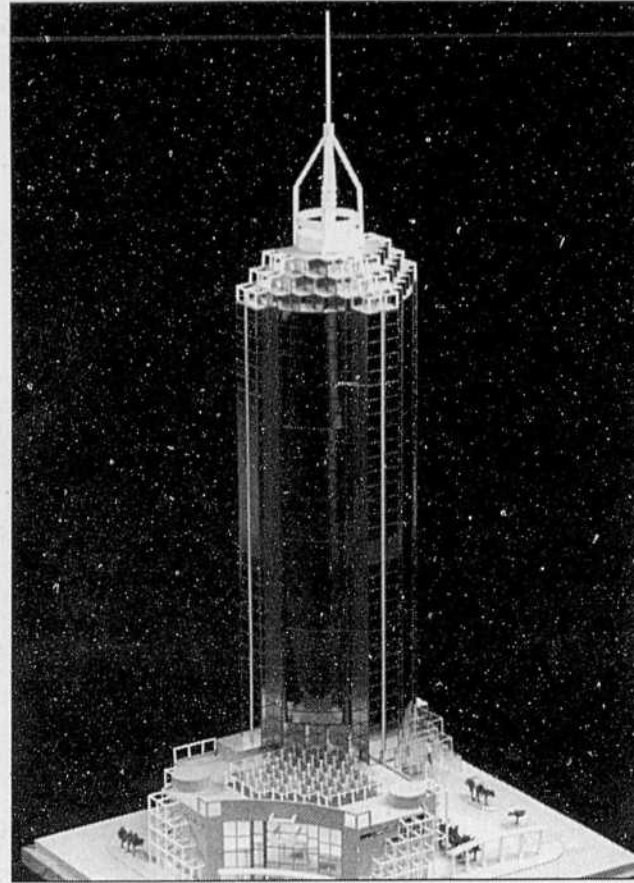
contrat de vente et qui est identique à ce dernier, a été rendue publique par la Commission des valeurs mobilières du Québec. Sachant ce qu'on sait aujourd'hui, on se demande quel prétexte a invoqué la Commission d'accès à l'information pour apposer le sceau du secret sur cette transaction d'intérêt public.

Le journaliste Jean Robitaille, du magazine Vie ouvrière, qui a été appelé à témoigner, a souligné au Devoir que l'ex-président de Mazarin, Régis Labeaume, et l'avocat de la compagnie, Michel Décary, lui ont tous deux confirmé que le contrat de vente et l'offre d'achat, «c'était la même chose».

Or, l'offre d'achat a déjà fait l'objet d'une analyse du professeur de comptabilité Léo-Paul Lauzon et a servi de matière à un dossier fouillé du magazine Vie ouvrière portant le titre «Vente de feu dans l'amiante». Pendant plus d'un an, le volumineux document et ses annexes servent de sujet d'études à des étudiants en comptabilité de l'UQAM.

## De grands projets à Shanghai

LA COMPAGNIE montréalaise Magil Construction a obtenu deux contrats d'une valeur totale de 500 millions \$ US en Chine. Baptisé le Man Po Garden Plaza, le plus gros de ces projets prévoit la construction d'une tour à bureaux de 36 étages et de trois tours résidentielles de 28 étages s'élevant au-dessus de 28 étages à 7 étages à Shanghai. En tout, le Man Po Garden Plaza comprendra 1,3 million de pieds carrés. Le second projet abritera le China Finance Centre. Il s'agira d'un édifice de 42 étages qui dominera la zone franche du quartier Pudong, à Shanghai également. Magil entend profiter de l'obtention de ces contrats pour exporter ses compétences par l'intermédiaire du bureau d'architectes-conseils Blewett Dodd de Vancouver. «Alors que les marchés immobiliers nord-américains, de noter les représentants de Magil, doivent composer avec un surplus d'espaces commerciaux résultant de la récession, la demande connaît une croissance remarquable dans certains marchés asiatiques.» Pour asseoir sa présence à long terme en Chine, Magil a ouvert un bureau permanent à Shanghai.



## Forex en progression

PRESSE CANADIENNE

Le groupe Forex, de Val d'Or, a présenté des résultats impressionnants, hier, avec un bénéfice net de 9,6 millions \$ pour le trimestre échu le 30 septembre.

Pour les neuf premiers mois de 1994, le fabricant de panneaux structuraux vendus sous la marque Toro a accumulé un bénéfice net de 26 millions \$, sur un chiffre de 160,9 millions \$. Pour la même période en 1993, l'entreprise avait affiché un bénéfice de 10 millions \$, sur un chiffre de 64 million \$.

Une progression marquée tenant surtout à l'entrée en production des usines de panneaux de Chambord, au Lac-Saint-Jean, et de Saint-Michel-des-Saints, dans les Laurentides, a signalé le président Jean-Jacques Cossette.

Forex avait d'abord vendu ses usines en Abitibi, rappelle M. Cossette, puis racheté celles de Chambord et Saint-Michel, équipées de machines modernes; une fusion de filiales a ensuite été complétée en 1993. Des travaux sont en cours, de 13 millions \$ à Chambord et 10 millions \$ à Saint-Michel, qui doivent s'achever cet hiver. La capacité des deux usines sera alors accrue sensiblement, permettant une réduction des coûts de fabrication variant de 15 à 20 %.

Utilisés pour les planchers, murs et toits des maisons, les panneaux structuraux (type OSB) sont «à fibres orientées», extraites de différentes espèces d'arbre et combinées en couches superposées, à haute température. L'avantage de ce produit est d'utiliser 100 % du bois récolté, souligne Norman Farrell, responsable de Forexport, la filiale des ventes basée à Sainte-Foy; ces panneaux remplacent de plus en plus le contreplaqué, obtenu en «déroulant» la bille mais en laissant des déchets.

## Le déficit rend le Canada vulnérable, selon Gordon Thiessen

Halifax (PC) — Les gouvernements doivent contrôler leurs déficits afin d'atténuer la crainte de l'inflation, de réduire les taux d'intérêt et de rendre le Canada moins vulnérable à l'instabilité politique, affirme le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen.

Dans le discours qu'il a prononcé hier, M. Thiessen s'est abstenu de faire directement mention du Québec et des nouveaux développements politiques qu'un prochain référendum sur la souveraineté pourrait engendrer. Mais en conférence de presse, plus tard, il a été interrogé sur l'impact qu'un référendum aurait sur la capacité de la banque de maintenir des taux d'intérêt peu élevés et de contribuer à la croissance de

l'économie.

«Franchement, c'est difficile à dire, parce que c'est complètement imbriqué avec les niveaux d'endettement. Si, par exemple, le Canada n'avait pas une grosse dette, alors le fait qu'il y ait de l'incertitude au Québec serait préoccupant au plan social, mais ce ne serait pas inquiétant financièrement pour des investisseurs.» «Ce n'est qu'à cause des niveaux élevés de la dette et du déficit que l'incertitude politique ajoute une cause de préoccupation. C'est presque impossible de les distinguer», a-t-il dit.

M. Thiessen a précisé qu'il n'a pas mentionné spécifiquement le Québec dans son discours pour ne pas laisser croire que l'incertitude entou-

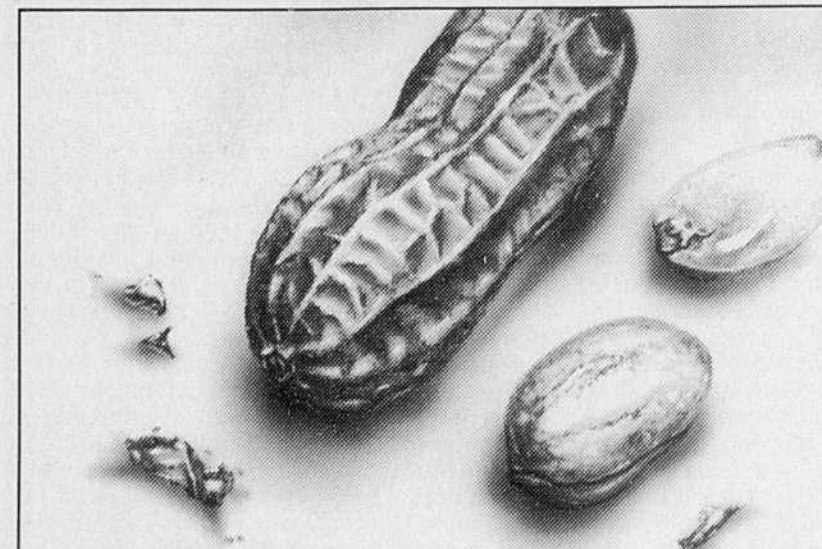
rant le statut politique du Québec était la seule menace à l'économie du pays. «Fondamentalement, toute source de mauvaises nouvelles peut engendrer des problèmes lorsqu'on est en position vulnérable», a-t-il fait valoir.

Les ministres des Finances du Canada et des provinces se réunissent à Toronto aujourd'hui et demain pour parler de dette et de déficit. M. Thiessen croit qu'il serait approprié pour la Banque du Canada de donner des conseils aux ministres au sujet de mesures fiscales particulières. Mais il estime que les gouvernements doivent mettre de l'ordre dans leur situation fiscale. «Nous ne pouvons plus tolérer une situation où notre dette continue de grimper par rap-

port au produit intérieur brut.»

La hausse des taux d'intérêt affecte certaines dépenses, particulièrement l'achat de gros articles comme des maisons et des voitures. Mais M. Thiessen, optimiste, est d'avis que l'économie est bien partie, en dépit des augmentations des taux. La stabilité des prix, ou le faible taux d'inflation, des quelques dernières années sont à la source de cet optimisme.

Le rythme de croissance a été de près de 5 % en moyenne cette année, a-t-il relevé. Et la banque centrale a la ferme intention de contenir l'inflation dans une fourchette de 1,5 à 3,5 %, et d'essayer de la ramener à une fourchette de 1 à 3 % entre 1995 et 1998, a-t-il prévenu.



## On récolte plus que des pinottes au Brésil.

## Le Fonds Bullock Marchés prometteurs : parce que la terre est riche.

Pour élargir votre champ d'action, Spectrum Bullock vous offre des possibilités de rendement alléchantes dans les marchés étrangers les plus fertiles. Ainsi, en plaçant vos capitaux dans le Fonds Bullock Marchés prometteurs, vous récoltez les fruits d'une gestion dynamique de portefeuille dans une variété

de pays à forte croissance économique. Si de telles perspectives d'affaires aiguissent votre appétit, communiquez dès aujourd'hui avec votre courtier ou votre conseiller en placement. Pour obtenir une brochure, appelez Spectrum Bullock au 1 800 363-0414.

FONDS DE PLACEMENT  
**Spectrum Bullock**

Des renseignements importants sur le Fonds Bullock Marchés prometteurs sont contenus dans le prospectus simplifié. Vous pouvez vous procurer un exemplaire auprès d'un représentant en fonds de placement. Lisez-le attentivement avant d'effectuer des placements. La valeur des parts et le rendement des placements peuvent fluctuer.

ÉCONOMIE

# Saint-Sauveur confirme l'acquisition de Mont-Gabriel et d'Olympia

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Mont Saint-Sauveur International a confirmé hier l'acquisition des stations Mont-Gabriel et Olympia, situées dans les Laurentides, se hissant ainsi parmi les six plus importants propriétaires de domaines skiables en Amérique du Nord, au premier rang au Canada.

«Cela fait plus de 25 ans maintenant que je rêve du jour où toutes les stations surplombant la vallée de Saint-Sauveur seront enfin regroupées sous une même entité. Aujourd'hui, c'est fait!», a lancé d'un ton enthousiaste Jacques Hébert, président du conseil, président et chef de la direction de Mont Saint-Sauveur International, qui a parlé de la naissance d'un outil de développement cohérent «incitant à la concertation, à la mise en commun des ressources et à la canalisation de tous les intervenants de la région vers un seul et même objectif».

Ces deux nouvelles venues gonflent à six le portefeuille de stations de l'entreprise, cinq d'entre elles étant localisées à Saint-Sauveur et l'autre à Jay Peak, au Vermont. Cette brochette accueille pas moins de 1,2 million de skieurs-visites, plaçant l'entreprise parmi les six plus importants propriétaires de domaines skiables en Amérique du Nord et au premier rang au Canada, nez à nez avec Intrawest.

La transaction, conclue au prix de 7,5 millions \$, ne porte que sur les domaines skiables, le Club de golf Mont Gabriel, adjacent aux pistes, et l'hôtel demeurant la propriété de

Laurent Dupras et de sa famille. Ce faisant, et sans verser le moindre sous additionnel, Mont Saint-Sauveur se retrouve à bénéficier de deux éléments d'actif longtemps convoités.

Dans le passé, Mont Saint-Sauveur avait tenté, sans succès, d'acheter le Club de golf Piedmont et, en partenariat avec le réseau Sheraton, l'hôtel Delta de Saint-Sauveur, alors sous l'emprise de Raymond Malenfant.

L'arrivée des Monts Gabriel et Olympia ajoutera 300 000 skieurs-visites à l'achalandage de Mont Saint-Sauveur et 400 employés à ses effectifs de 1400 personnes en haute saison.

«Fidèles à notre pratique, le montage financier de cette transaction a été conçu de manière à ne pas nuire ou à ne pas impliquer les autres stations. En fait, la structure de l'entreprise est ainsi construite que chacune de nos stations doit s'autofinancer et pourvoir à ses propres besoins en matière de réinvestissement», a souligné M. Hébert.

Le jumelage des stations Morin Heights, Mont Saint-Sauveur et Mont-Avila a conduit à un différenciation de la vocation de chacune entre les créneaux familial, haut de gamme et économique.

Les nouvelles venues seront donc appelées à se camper dans une niche spécifique. «Gabriel, avec son infrastructure d'hébergement, pourrait très bien devenir une station de destination, et Olympia, conserver son cachet familial avec un biais pour la clientèle de jeunes skieurs», a ajouté Jacques Hébert.

# Alcan déclare un bénéfice de 66 millions \$

Le revirement se confirme au troisième trimestre

LE DEVOIR

Alcan Aluminium a déclaré un bénéfice net consolidé de 66 millions \$ US au troisième trimestre terminé le 30 septembre, contre une perte de 13 millions \$ US pour la même période en 1993. Par action il s'est établi à 27 cents, comparativement à une perte de 8 cents un an plus tôt.

Le bénéfice net du troisième trimestre de 1994 comprend des éléments exceptionnels de 27 millions \$ US. La cession d'activités a donné lieu à un gain de 39 millions \$ US, attribuable principalement à la vente de la participation dans Alcan Australia.

Ces résultats sont contrebalancés en partie par des provisions de 12 millions \$ US au titre de la

restructuration d'une division au Brésil et d'un remboursement anticipé de dette au Royaume-Uni.

Au total, pour l'ensemble des neuf mois se terminant le 30 juin, Alcan a comptabilisé un produit net de 297 millions \$ US provenant de la cession d'éléments d'actif, contre 23 millions \$ US au cours de la période correspondante de 1993.

«Nous avons pu constater, a souligné Jacques Bougie, président et chef de la direction, que nos résultats financiers s'amélioraient de mois en mois au cours du trimestre».

Par suite des données du troisième trimestre, Alcan atteint la rentabilité jusqu'à maintenant cette année, avec un bénéfice net de 48 millions \$ US.

Après neuf mois le bénéfice se chiffre donc à

48 millions \$ US (15 cents l'action), représentant ainsi un net revirement par rapport à la perte de 68 millions \$ (37 cents par action) encaissée un an plus tôt.

«Nous faisons des progrès constants dans la mise en œuvre de nos priorités stratégiques, dont l'une d'elles est la vente d'activités qui ne cadrent plus avec ces priorités. Les cessions réalisées au cours du trimestre ont permis à Alcan d'améliorer son ratio d'endettement, qui est passé de 38:62 à la fin de juin à 35:65.»

Enfin, Alcan a précisé qu'elle a dû acheter plus de lingots qu'elle n'en a vendus au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 1994 par suite de la fermeture temporaire d'installations d'électrolyse et de la hausse des livraisons de produits transformés.

# La Canebière s'adresse à la rue Saint-Jacques

Une délégation dirigée par le maire de Marseille cherche des investisseurs montréalais pour participer à la relance de la deuxième ville française

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Marseille veut absolument développer des relations d'affaires avec Montréal. M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, sénateur des Bouches-du-Rhône et président de la Communauté des 15 communes dite Marseille Provence Métropole, était de retour à Montréal hier pour une seconde fois en quatre ans, à la tête cette fois d'une délégation de 15 dirigeants d'entreprises.

«En 26 siècles d'histoire, Marseille a connu des hauts et des bas», a raconté ce maire devant la Chambre de commerce française au Canada. Tête de pont de la France sur son empire colonial, Marseille a connu alors une ère de richesse qui est disparue en même temps que l'empire. Mais, Marseille veut redevenir la ville de négoce qu'elle fut historiquement et ses dirigeants voient Montréal dans leur plan de développement.

Depuis janvier 1993, la Communauté métropolitaine de Marseille a un représentant permanent à Montréal, le cabinet Sybertz International qui fait la prospection d'investisseurs en Amérique du Nord. Le maire précise cependant qu'il est davantage intéressé par le partenariat que par l'implantation d'entreprises. Mais enfin, pourquoi un entrepreneur montréalais devrait-il placer ses billes à Marseille plutôt que dans une autre ville européenne ou



PHOTO ARCHIVES

Marseille veut redevenir la prospère ville de négoce qu'elle fut historiquement avant la liquidation de l'empire colonial français.

française?

M. Vigouroux répond simplement que «Marseille est une ville qui commence à monter et qui va monter, parce qu'elle présente des opportunités pour le futur, en particulier en relation avec le bassin méditerranéen». Il pense en particulier à la paix revenue au Liban où il s'est d'ailleurs rendu tout juste avant de venir à Montréal; il mentionne aussi les nouveaux rapports entre Israéliens et Palestiniens, le climat nouveau en Jordanie et peut-être bientôt en Syrie. Il voit également des perspectives prometteuses du côté des

pays du Maghreb et de l'Afrique noire. Et la situation algérienne? «Ça vaut pour toute la France et même Bruxelles», répond M. le maire en faisant allusion au ressac intégriste possible sur le continent européen.

Quoi qu'il en soit, Marseille, où le TGV arrivera en 1998 et 1999, se donne une vocation de «centre tertiaire spécifique». On investit sur 5 ans environ 425 millions \$ pour l'établissement d'un centre décisionnel, c'est-à-dire un périmètre de 200 hectares à partir du Vieux Port, pour restructurer le cœur urbain et consolider le développement économique.

On veut y attirer notamment des firmes internationales.

Marseille se présente comme le deuxième centre scientifique de France avec un bassin de 3000 chercheurs regroupés autour de centres divers, à savoir biotique, pharmaceutique, informatique, médecine, agro-alimentaire, etc. Il est vrai par ailleurs que le port de Marseille qui est autonome connaît actuellement un problème syndical, lequel sera éventuellement réglé de toute façon, par les intéressés ou par le gouvernement, souligne le maire.

Parmi les gens d'affaires faisant partie de la délégation qui passe 3 jours à Montréal et un à Toronto, on retrouve par exemple Gemplus, le premier fabricant de cartes à puce au monde qui éventuellement pourrait s'implanter ici en partenariat. La Société phocéenne de matières plastiques, spécialiste dans des équipements pour usage d'eau, notamment des chasses de toilette pour une consommation minimale d'eau avec un écoulement rapide et silencieux. Il y a aussi Genta, une compagnie pharmaceutique californienne établie à Marseille qui se spécialise dans les anti-sens, c'est-à-dire le contrôle de l'expression génétique pour mettre un terme à la progression d'une maladie.

Enfin, Marseille s'intéresse désormais au tourisme, dont profite beaucoup sa voisine, la Côte d'Azur. Pour l'instant, on pense surtout au tourisme d'affaires et de congrès.

## DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,399	Hong Kong (dollar)	0,1794
Allemagne (mark)	0,8740	Indonésie (rupiah)	0,000649
Australie (dollar)	1,0275	Italie (lire)	0,00089
Barbaïde (dollar)	0,6994	Jamaïque (dollar)	0,0454
Belgique (franc)	0,043398	Japon (yen)	0,01349
Bermudes (dollar)	1,3622	Mexique (peso)	0,4289
Bésil (real)	1,6217	Pays-Bas (florin)	0,8000
Carabbes (dollar)	0,5067	Portugal (escudo)	0,00888
Chine (renminbi)	0,1637	Royaume-Uni (livre)	2,1302
Espagne (peseta)	0,01089	Russie (rouble)	0,00035
États-Unis (dollar)	1,3465	Singapour (dollar)	0,9312
Europe (Ecu)	1,6764	Suisse (franc)	1,0775
France (franc)	0,2553	Taiwan (dollar)	0,0524
Grèce (drachme)	0,00615	Venezuela (bolivar)	0,00802

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

# COUP D'ŒIL BOURSIER

## Fortes hausses dans plusieurs secteurs

MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

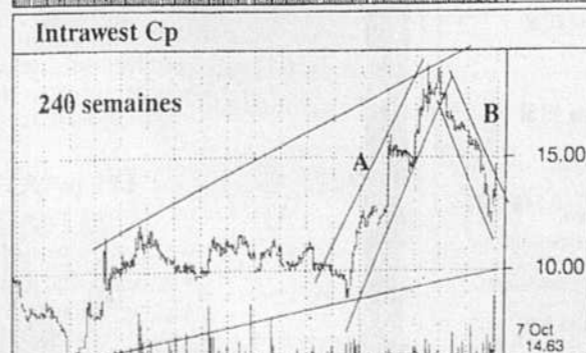
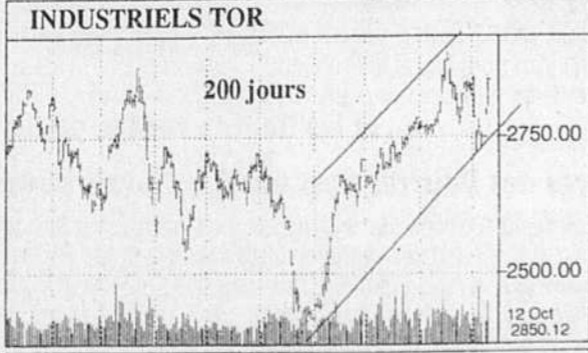
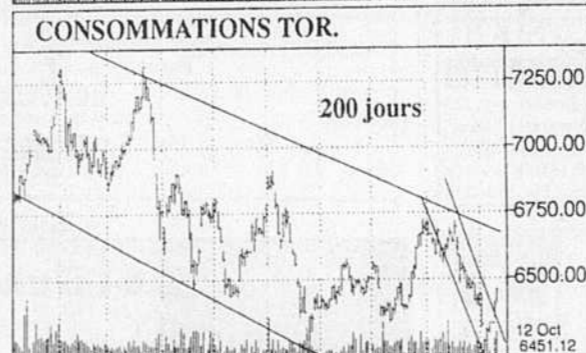
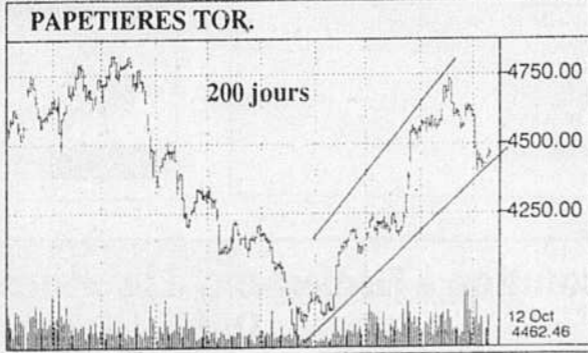
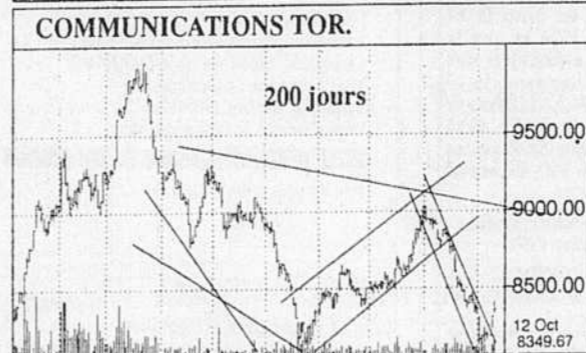
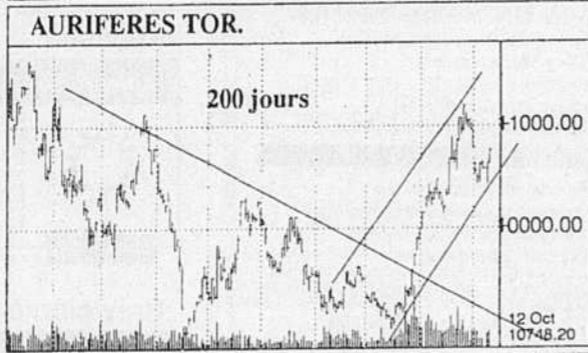
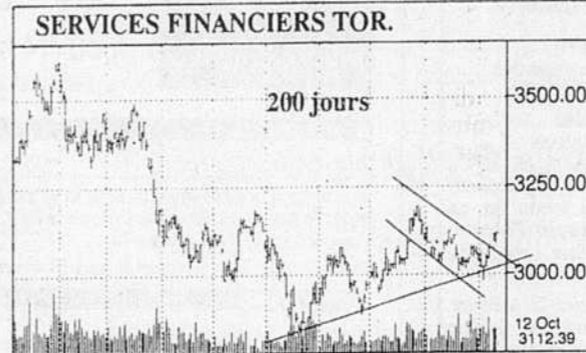
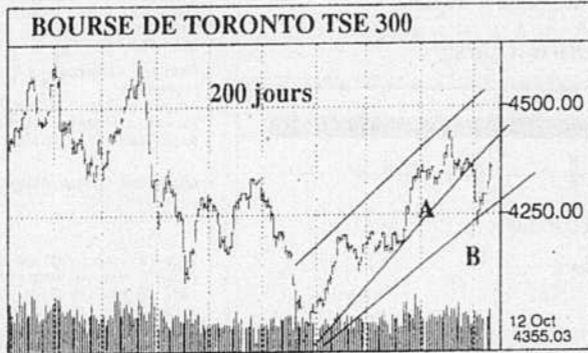
À New York, la poursuite a refroidi, l'indice industriel est resté stable après avoir quitté son couloir baissier à court terme mais demeure dans sa tendance à moyen terme. Les services publics ont reculé et seuls les transports ont continué à la hausse.

C'est au Canada que le mouvement s'est amplifié. Bien que la tendance haussière la plus serrée (ligne A) avait cédé, on peut maintenant en tracer une autre (ligne B) considérant que la force du mouvement n'a rien d'un petit repli haussier dans une tendance baissière. Les secteurs demeurent les mêmes qu'avant la petite panique. Ceux-ci sont: les aurifères, les forestières, les industriels et les minières.

Techniquement, tous sont redevenus haussiers. Les secteurs de la consommation et des communications sont aussi haussiers à court terme mais n'inversent pas encore leur tendance baissière de l'année. Contrairement aux secteurs les plus forts, les titres participant à la hausse de ces deux secteurs sont peu nombreux. Les immobilières restent très faibles chutant sans cesse. Tous les autres sont aussi en hausse mais plus douteux tant qu'ils ne suivront pas le mouvement avec autant de force.

### Le courrier boursier

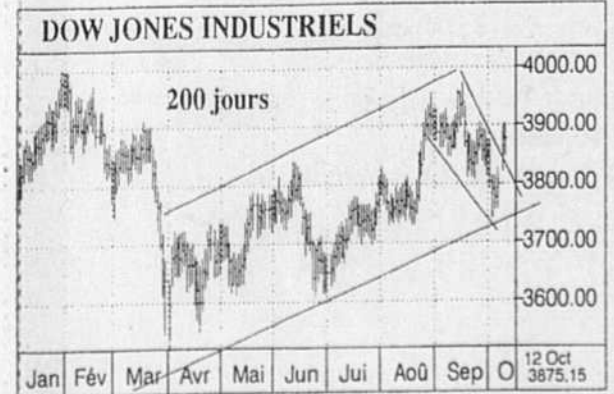
Pour répondre à M Gagnon de Montréal, Intrawest reste haussier à court et à long termes malgré un secteur chancelant. Le titre a connu une forte croissance en 1993 comme beaucoup d'autres mais a aussi subi une forte pression de vente en première partie de 1994 comme le marché en général. C'est à la sortie de son couloir haussier (A) que techniquement une prise de profits s'imposait. Le titre a chuté de 19\$ à 12\$. Une hausse appréciable du titre depuis quelques jours permet d'espérer la fin de la faiblesse mais la partie n'est pas gagnée. Le titre tente une sortie de son couloir haussier. Conservez s'il se maintient à la hausse au-dessus de son couloir baissier mais il serait bon de prendre quelques profits s'il reculait vers les 13,50 \$ sans poursuivre à la hausse, indiquant le maintien de son couloir baissier.



**DECISION-PLUS**

Demandez notre vidéocassette GRATUITE pour apprendre à mieux investir

(514)392-1366



	Volumé (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>				
XXM:Indice du marché	4538	2086.66	+20.62	1.0
XCB:Bancaire	1554	2406.98	+10.58	0.4
XCO:Hydrocarbures	497	1611.82	+7.81	0.5
XCM:Mines et métaux	877	2902.64	+41.57	1.5
XCF:Produits forestiers	205	2718.33	+13.03	0.5
XCI:Bien d'Équipement	468	1994.10	+30.38	1.5
XCU:Services publics	713	1977.32	+4.32	0.2

	Volumé (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE TORONTO</b>						
TSE 300	41123	4355.03	+39.64	0.9		
TSE 35	17595	227.06	+2.28	1.0		
Institutions financières	4985	3112.39	+18.08	0.6		
Mines et métaux	1839	4118.73	+66.75	1.6		
Pétrolières	4706	4594.20	+8.26	0.2		
Industrielles	10943	2850.12	+59.88	2.1		
Aurifères	5181	10748.20	+123.48	1.2		
Pâtes et papiers	2817	4462.46	+10.90	0.2		
Consommation	2439	6451.12	+56.42	0.9		
Immobilières	130	2372.80	-18.23	-0.8		
Transport	973	4762.07	+62.62	1.3		
Pipelines	605	3766.00	-2.25	-0.1		
Services publics	1146	3541.11	+15.18	0.4		
Communications	2203	8349.67	+44.08	0.5		
Ventes au détail	2441	3601.26	+12.55	0.3		
Sociétés de gestion	708	5148.95	+43.43	0.9		

	Volumé (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE VANCOUVER</b>						
Indice général	18082	856.23	-2.25	-0.3		

	Volumé (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>						
30 Industrielles	23363	3875.15	-1.68	-0.0		
20 Transports	4698	1490.20	+9.79	0.7		
15 Services publics	2933	180.20	-1.12	-0.6		
65 Dow Jones Composé	30994	1290.15	+1.25	0.1		
Indice AMEX	*	256.35	-0.03	-0.0		
Indice AMEX	*	402.94	-0.43	-0.1		
S&P 500	*	465.47	-0.32	-0.1		
NASDAQ	*	767.00	+1.43	0.2		

Compagnies	Volumé (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>LES PLUS ACTIFS DE TORONTO</b>						
METHANEX CP	3544	23.50	21.63	23.50	+1.25	5.6
NOVA CP	2565	14.88	14.25	14.63	+0.38	2.7
BANK OF MONTREAL	1626	24.63	24.25	24.63	+0.13	0.5
METHANEX CP R	884	18.88	15.00	16.75	+1.13	7.2
PWA CP	1465	0.61	0.60	0.60	-	-
ASCENTEX ENERGY	1386	0.92	0.80	0.92	+0.02	2.2
DYLEX LTD A	1304	0.77	0.70	0.74	+0.03	3.9
ROGERS COMM INC B	1275	20.25	19.88	20.13	+0.13	0.6
DORSET EXPLD LTD	1078	8.00	7.88	7.88	-0.13	-1.6
RIO ALGOM LTD WT	1048	4.30	4.15	4.20	+0.10	2.4

Compagnies	Volumé (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL</b>						
AVCORP INDS INC	1538	0.19	0.15	0.19	+0.01	5.6
THOMSON CP (THE)	1215	16.75	16.13	16.38	-0.13	-0.8
SOUTHAM INC	984	18.13	15.88	16.13	+0.25	1.6
METHANEX CP R	884	18.88	15.00	16.75	+1.13	7.2
NATL BANK OF CDA	708	9.83	9.50	9.50	-0.13	-1.3
BCE INC	592	48.13	47.63	48.13	+0.25	0.5
AMER BARRICK RES	388	35.13	34.50	35.13	+0.75	2.2
CDN PACIFIC LTD	332	22.50	22.38	22.38	+0.13	0.6
TVX GOLD CP	302	10.13	9.88	10.00	-0.13	-1.3
LADLAW INC B	291	10.88	10.63	10.88	+0.13	1.2

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi.

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-27-004714-939. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs: LEON ANANOU, Partie défenderesse. Le 27ème jour d'octobre 1994, à 11h00, au 5481, QUEEN MARY, app. 9, à MONTRÉAL, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 11 octobre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEUR, NO: 500-04-002934. CECILIE LEVEILLE, Partie demanderesse, vs: JEAN-JACQUES DUMOULIN, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 octobre 1994, à 11h00, au: 1079, BOUSQUET, 43, PONT-VIAU, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CECILIE LEVEILLE, saisis en cette cause, soit: Honda Accord EX-R, 1992, plaque HXF 459. Conditions: ARGENT OU CHEQUE VISE. ERIC DION, huissier de justice, Étude: PHILIPPE YEMBLAY, DION & ASS., HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5, (514) 491-7575. St-Eustache, ce 11 octobre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU MUNICIPAL, NO: 232 966 063. VILLE DE MONTRÉAL, PARTIE DEMANDERESSE, vs: SALVAS, BENOTI, PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION, le 25 octobre 1994, à 15h00, au no 701 Rang Rivière Nord à St-Roch. Lesdits biens consistent en: 1 véhicule 4 roues motrices, Trooper II, 1988. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 11 octobre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-00076-939. LABELLE, JEAN-PAUL, PARTIE DEMANDERESSE, vs: LABELLE, CLAUDE, PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION, le 25 octobre 1994, à 14h00, au no 28 rue Richard, à Repentigny. Lesdits biens consistent en: 1 véhicule Pontiac Transport, 1991. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou cheque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 5 octobre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-32-00076-939. LABELLE, JEAN-PAUL, PARTIE DEMANDERESSE, vs: LABELLE, CLAUDE, PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION, le 25 octobre 1994, à 15h00, au no 701 Rang Rivière Nord à St-Roch. Lesdits biens consistent en: 1 véhicule 4 roues motrices, Trooper II, 1988. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 11 octobre 1994.

EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION, le 25 octobre 1994, à 11h00, au no 6320 De Blainville à St-Léonard. Lesdits biens consistent en: 1 automobile Plymouth Voyager, 1992. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou cheque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. MARTIN THEROUX, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 11 octobre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEUR, NO: 500-04-002934. CECILIE LEVEILLE, Partie demanderesse, vs: JEAN-JACQUES DUMOULIN, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 octobre 1994, à 11h00, au: 1079, BOUSQUET, 43, PONT-VIAU, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CECILIE LEVEILLE, saisis en cette cause, soit: Honda Accord EX-R, 1992, plaque HXF 459. Conditions: ARGENT OU CHEQUE VISE. ERIC DION, huissier de justice, Étude: PHILIPPE YEMBLAY, DION & ASS., HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5, (514) 491-7575. St-Eustache, ce 11 octobre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU MUNICIPAL, NO: 232 966 063. VILLE DE MONTRÉAL, PARTIE DEMANDERESSE, vs: SALVAS, BENOTI, PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION, le 25 octobre 1994, à 15h00, au no 701 Rang Rivière Nord à St-Roch. Lesdits biens consistent en: 1 véhicule 4 roues motrices, Trooper II, 1988. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 11 octobre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-00076-939. LABELLE, JEAN-PAUL, PARTIE DEMANDERESSE, vs: LABELLE, CLAUDE, PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION, le 25 octobre 1994, à 14h00, au no 28 rue Richard, à Repentigny. Lesdits biens consistent en: 1 véhicule Pontiac Transport, 1991. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou cheque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 5 octobre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-32-00076-939. LABELLE, JEAN-PAUL, PARTIE DEMANDERESSE, vs: LABELLE, CLAUDE, PARTIE DEFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION, le 25 octobre 1994, à 15h00, au no 701 Rang Rivière Nord à St-Roch. Lesdits biens consistent en: 1 véhicule 4 roues motrices, Trooper II, 1988. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 11 octobre 1994.

marque Sony noir; 1 grande bibliothèque à 4 compartiments et 8 tablettes. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: FRANK ALBERTSON, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-8667. ALBERTSON & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q. H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPAL, NO: 71745793, Ville de Boucherville, Partie demanderesse, vs: CADIEUX, MICHEL, Partie défenderesse. Le 25ème jour d'octobre 1994, à 10h00, au 465 DUJUIS, ST-AMABIE, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CADIEUX, MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son JVC comprenant 1 lecteur de cassettes; 1 amplificateur; 1 lecteur de compact disk et 2 enceintes acoustiques et acc.; 1 télévision JVC 30" couleur et acc.; 1 télévision JVC 10" couleur et acc.; 1 lecteur noir, etc. et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Yvon Frasier huissier du district de Longueuil, (514) 465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPAL, NO: 93-203081, Ville de La Prairie, Partie demanderesse, vs: Robert Duguay, Partie défenderesse. Le 24 octobre 1994, à 10h00, au 34, Durocher, app. 1, Delson, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Robert Duguay, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son combiné Lloyd's avec table tournante, radio, equalizer, double cassette et 1 enceinte acoustique et acc.; 1 vidéo Toshiba HiFi Digital tracking, etc. et acc.; 1 vidéo acoustique Pulsar electronic tuning system et acc.; 1 stéréo studio Standard Fisher super Bass acd/Pm-W1000 et acc.; et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Yvon Frasier huissier du district de Longueuil, (514) 465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-02-004042-934. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse, vs: GAETAN LEMIEUX, Partie défenderesse. Le 24 octobre 1994, à 10h00, au 3211, de RUE, CHOMÉDEY, LAVAL, Qc, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAETAN LEMIEUX, saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de maison. CONDITION: ARGENT COMPTANT. Information: PATRICE SAUVÉ, Huissier de Justice, AVELINE AVELINE ASS. HUISSIERS, CASE POSTALE 204, SAINTE-ADELE, (QUÉBEC), J0R 1L0. Tél: (514) 229-4329. Ste-Adèle, le 11 octobre 1994.

AVIS EST DONNÉ de la clôture de l'inventaire de la succession de Michel Châles autrefois domicilié au 2830 A Boul. Gouin est, Montréal, né le 13-06-60 et décédé le 22-03-94. L'inventaire peut-être consulté au 5835 Boul. Léger, #204, Montréal-Notre-Dame, Québec. ALAIN BOURDON, NOTAIRE.

AVIS EST DONNÉ de la clôture de l'inventaire de la succession de Michel Châles autrefois domicilié au 2830 A Boul. Gouin est, Montréal, né le 13-06-60 et décédé le 22-03-94. L'inventaire peut-être consulté au 5835 Boul. Léger, #204, Montréal-Notre-Dame, Québec. ALAIN BOURDON, NOTAIRE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-220257-949 COUR SUPERIEURE (Chambre de la Famille-Divorce) PRESENT GREFFIER ADJOINT NATACHA DUGUAY Partie demanderesse JOSEPH AMOAKU Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à JOSEPH AMOAKU, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS EST DONNÉ de la clôture de l'inventaire de la succession de Michel Châles autrefois domicilié au 2830 A Boul. Gouin est, Montréal, né le 13-06-60 et décédé le 22-03-94. L'inventaire peut-être consulté au 5835 Boul. Léger, #204, Montréal-Notre-Dame, Québec. ALAIN BOURDON, NOTAIRE.

AVIS EST DONNÉ de la clôture de l'inventaire de la succession de Michel Châles autrefois domicilié au 2830 A Boul. Gouin est, Montréal, né le 13-06-60 et décédé le 22-03-94. L'inventaire peut-être consulté au 5835 Boul. Léger, #204, Montréal-Notre-Dame, Québec. ALAIN BOURDON, NOTAIRE.

AVIS EST DONNÉ de la clôture de l'inventaire de la succession de Michel Châles autrefois domicilié au 2830 A Boul. Gouin est, Montréal, né le 13-06-60 et décédé le 22-03-94. L'inventaire peut-être consulté au 5835 Boul. Léger, #204, Montréal-Notre-Dame, Québec. ALAIN BOURDON, NOTAIRE.

(30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. CARLOS EDMUNDO JIMENEZ-SANTOS. Lieu: Montréal. Date: Ce 06 octobre 1994. REAL PLOURDE, G.A.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE Avis est par les présentes donné par MADAME DENISE CHAMPAGNE, institutrice liquidatrice de la succession de feu GILLES GRENIER, que l'inventaire de ladite succession a été dûment dressé et qu'il peut être consulté par les intéressés chez Me Micheline Ouellette, notaire, 4201 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

AVIS PUBLIC PRENEZ AVIS que la compagnie LES VETEMENTS D'ENFANTS 2000 INC. demandera incessamment à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Joseph Haddad Montréal, ce 11 octobre 1994 Me HAYTOUG-LEON CHAMLIAN

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION 2841-9232 QUÉBEC INC. Prenez avis que la compagnie 2841-9232 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Joseph Haddad Montréal, ce 11 octobre 1994 Me HAYTOUG-LEON CHAMLIAN

AVIS DE POURSUITE PENALE Avis est donné à la partie défenderesse de se présenter à l'office de la protection du consommateur, Greffe général, au 5199, rue Sherbrooke est, bureau 2380, Montréal, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis pour répondre au(x) constat(s) émis contre elle en vertu de la loi indiquée. Un exemplaire du(des) constat(s) d'infraction en double y est disponible à son intention. A défaut par la partie défenderesse de plaider dans un délai fixé, elle sera réputée avoir plaidé non coupable et le(s) constat(s) sera(s)ront transmis à la Cour du Québec pour audition sans autre avis. Fait à Montréal. Date: Ce 6 octobre 1994. JUDGE JEAN PARENT Juge de paix.

financières la déclaration de se dissoudre. DATE à Montréal, le 30 novembre 1993. KAUFMAN, RESPIZ, Procureurs de 2841-9232 Québec Inc.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-05-000945-946 COUR SUPERIEURE PRESENT: GREFFIER COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC Partie demanderesse GUY BÉRUBÉ et CONSTRUCTION GENFOR LTÉE Parties Co-défenderesses ASSIGNATION ORDRE est donné à co-défendeur GUY BÉRUBÉ, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, (Québec), salle 1.17, dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation ont été remises au greffe à l'intention du co-défendeur GUY BÉRUBÉ. Lieu: Longueuil. Date: 06 octobre 1994. ELIZABETH S. GOBEILLE, G.A.C.S.

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées. 2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou cheque visé. 3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des Huissiers du Québec

Province de Québec, District de LAVAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 540-02-001146-944. LAVAL MOTO INC., Demanderesse, vs: MARK CHARTIER, Défenderesse. Le 25 octobre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 31, DES LAURENTIDES, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Motocyclette de marque Kawasaki, couleur n/s: GA009789 et acc. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277, DE L'ÉTUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 10 octobre 1994.

Province de Québec, District de MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE STE-ANNE DE BELLEVUE, NO: C3434-28053. LA VILLE DE STE-ANNE-DE-BELLEVUE, Saisissant, vs: BALAYAN PHILIP, Saisi. Le 25 octobre 1994, à 10h00, AU DOMICILE du saisi, au 140, RUE MONTEVISTA, en la ville de DOLLARD DES ORMEAUX, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du saisi, saisis en cette cause, consistant en: Automobile Mercury Tracer LS, bleue pale # TCA725, 4 portes. 1987, série # LFABT1473H2800650. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 11 octobre 1994. LUC VALADE, H.J. District de Montréal. ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 987-7683.



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en conformité avec les dispositions contenues à l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (LRQ, ch. I-13.3) à l'effet que le comité exécutif a adopté, lors de sa séance ordinaire du 11 octobre 1994, le règlement Numéro CE 2-1994 concernant les procédures relatives aux procès-verbaux et à la tenue des séances du comité exécutif. Ce nouveau règlement est sanctionné par la résolution #CE34/95-10-013 et entrera en vigueur le jour de la publication de l'avis public à cet effet. Donné à Saint-Laurent, ce 12e jour d'octobre 1994. Alain Gauthier, secrétaire général



APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure de Montréal ABA 40668.A le mardi 25 oct. 1994 Région St-Laurent/Île de Montréal REMPLACEMENT DE QUATRE (4) ET MODIFICATION DE DEUX (2) RÉSERVOIRS SOUTERRAINS DE PRODUITS PÉTROLIERS, À DIFFÉRENTS ENDROITS. Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec. Envergure: 150 000 \$ Prix du d.a.o.: 25 \$

Appel d'offres Collecte des déchets

On peut se procurer le document des conditions de l'appel d'offres au service des approvisionnement, entre 9 h et 12 h ou entre 13 h et 17 h. Toute soumission, sous pli cacheté, doit se trouver entre les mains du directeur du service à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 octobre 1994 à 15 h. L'ouverture publique des soumissions suivra immédiatement. Jean Grignon, directeur, service des approvisionnements, 800, boul. de Maisonneuve Est, bureau P-8705, Montréal (Québec) H3C 3P8. Téléphone: (514) 987-3120; télécopieur: (514) 987-8538

Pense plus vite que l'feu!



MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and clues for horizontal and vertical words.

APPELS D'OFFRES pour 14 h (heure locale)

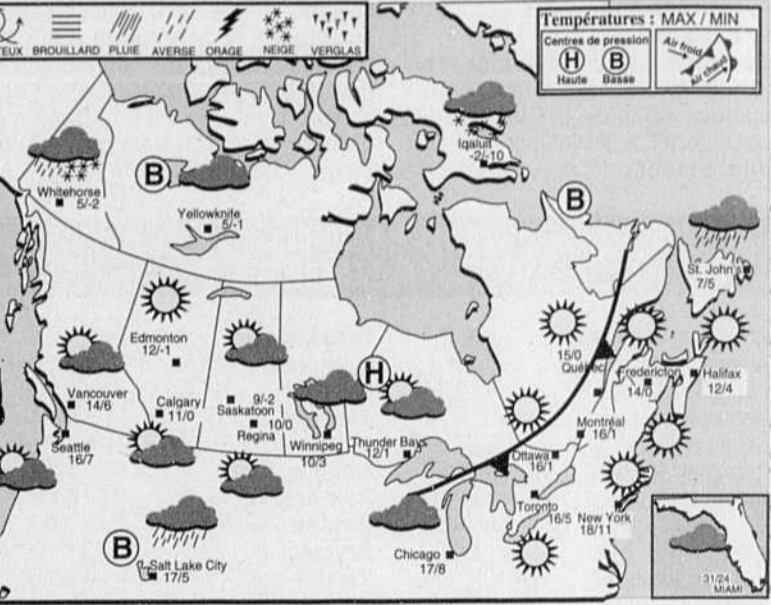
Advertisement for Hydro-Québec tenders, including BSA-94-MN-011 and BAIE-COMEAU tenders.

APPELS D'OFFRES pour 14 h (heure locale)

Advertisement for Hydro-Québec tenders, including MANIC 2 and SEPT-ÎLES tenders.

LA MÉTÉO

Table with weather forecast for Montreal: Today, Tonight, Friday, Saturday, Sunday. Includes icons for sun, moon, clouds, and temperature ranges.



Situation générale: Le beau temps observé sur le plus grand pourcentage du Québec aujourd'hui se renouvellera jeudi et demain sur la plupart des régions grâce à la présence d'un anticyclone. Les secteurs les plus froids seront froids par un système frontal qui donnera des nuages et une possibilité d'averses jour et nuit. Les températures seront moyennes saisonnières les deux jours.

Prévision à long terme pour Québec

Table with weather forecast for Quebec: Today, Tonight, Friday, Saturday, Sunday. Includes icons and temperature ranges.

Prévision à long terme pour OTTAWA

Table with weather forecast for Ottawa: Today, Tonight, Friday, Saturday, Sunday. Includes icons and temperature ranges.

Advertisement for 'Objectif 24,5 millions' featuring a ladder graphic and text about financial goals.

Advertisement for 'Le don de changer les choses' featuring a ladder graphic and text about social contributions.

Large advertisement for 'Y a-t-il une solution à l'isolement, à la tristesse et à la négligence?' with text about social support and contact information.

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

## HOCKEY

### «On négocie à condition d'avoir raison»

Jean-Jacques Daigneault illustre l'attitude des propriétaires

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Jean-Jacques Daigneault estime que la déclaration faite la veille par le président du Canadien, Ronald Corey, à savoir que les propriétaires étaient prêts à reprendre les négociations des heures, mais sur leurs bases à eux, illustre parfaitement l'attitude de la partie patronale dans le conflit de la Ligue nationale.

«Ils disent: "On négocie, mais à condition qu'on ait raison", estime le représentant des joueurs du Canadien, qui a encore blâmé le commissaire Gary Bettman. «Il n'est prêt à accepter rien de ce qu'on dit. Ils ne veulent pas se plier à notre offre qui est la meilleure. Il y a deux concepts qui ne se rencontrent pas.»

C'est bien là le problème en effet, comme l'a parfaitement résumé le directeur de l'Association des joueurs, Bob Goodenow. «Nous avons fait une proposition que nous croyions être un important pas en avant et ils considèrent que c'est un pas en arrière; ça illustre bien nos différents points de vue.»

La veille sur les ondes de Radio-Média, Daigneault, disant ne pas croire à l'unanimité des pro-

priétaires, avait encore été plus cinglant à l'endroit de Bettman: «C'est un gestionnaire qui veut avoir le dernier mot dans la négociation, a-t-il déclaré. Il ne pouvait accepter notre offre car lui-même aurait fait un pas en arrière pour sa carrière.»

Hier après-midi, Daigneault n'avait aucune idée des développements à venir, mais il prévoyait pour bientôt un appel-conférence entre Goodenow et les représentants des joueurs des 26 équipes de la Ligue nationale.

#### Opération charme

Daigneault, qui est le représentant du Canadien, a contacté certains médias au lendemain du refus de la dernière proposition des joueurs par les gouverneurs de la Ligue nationale alors qu'il devait le faire le soir même.

«Je n'ai pas fait mon travail», s'est-il excusé, en plaçant que ses collègues l'avaient fêté après leur visite à l'hôpital Ste-Justine. Il fêtait hier son 29<sup>e</sup> anniversaire de naissance, ce qui en fait le troisième joueur plus âgé de sa jeune équipe.

C'est que les deux clans, du moins chez-nous, se font aussi la lutte au niveau des relations publiques. Ainsi, un relationniste de l'Association

des joueurs a appelé lui-même *La Presse Canadienne* pour offrir une entrevue avec Guy Carbonneau après la réponse des gouverneurs. De la même façon, Ronald Corey et Marcel Aubut, respectivement président du Canadien et des Nordiques, se sont fait un plaisir de communiquer avec tous les médias qui les réclamaient.

La visite d'une dizaine de joueurs du Canadien à l'hôpital Sainte-Justine, bien annoncée aux médias, s'inscrit dans ce courant.

A ce sujet, il semble qu'on note une différence dans la perception du grand public: les Américains, qui aiment et apprécient leurs vedettes, ceux qui réussissent et font beaucoup d'argent, et les Canadiens de l'extérieur du Québec, quoique dans une moindre mesure, semble-t-il, se rangent souvent derrière les joueurs.

Au Québec, le peuple approuve plutôt les propriétaires de vouloir limiter les salaires jugés exagérés de ces enfants gâtés.

Les vedettes richement payées ont traditionnellement la vie plus dure au Québec: Rock Voisine et Céline Dion, deux de ses plus grandes stars adulées ailleurs, ne sont-ils pas régulièrement snobés ici?

## Indemnité de grève au hockey

### Savage et Fleming encaisseraient plus que Gretzky et Roy!

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Guy Carbonneau a dû en faire sur-sauter quelques-uns hier quand il a dit que les joueurs pouvaient survivre deux ou trois ans avec leur fonds de grève de quelque 50 millions \$.

Ces certains, les millionnaires du hockey ne pourraient plus mener leur train de vie habituel. Ils sont environ 650 joueurs dans la Ligue nationale (26 équipes de 25 joueurs), qui se partageraient donc une moyenne de 77 000 \$ chacun.

Carbonneau a raconté que les dirigeants de l'Association des joueurs, dont il est un vice-président, allaient commencer à discuter comment cet argent allait être éventuellement distribué. Il est possible par exemple qu'on consente plus d'argent à Brian Savage ou Gerry Fleming, qui n'ont jamais touché un salaire de la Ligue nationale, qu'à Wayne Gretzky ou Patrick Roy.

Vincent Damphousse a assuré pour sa part qu'il ne pensait même pas à ça et qu'il n'attendait rien de l'Association des joueurs: «Je suis capable de continuer sans salaire», a-t-il assuré, tout en se disant conscient que ce n'est certes pas le cas de tout le monde.

«Ce sont toutes des choses qu'on va regarder», a indiqué Carbonneau.

«On peut aussi prêter de l'argent aux joueurs dans le besoin. Ça fait quand même un an et demi que Bob Goodenow nous dit à chaque meeting de nous préparer en fonction d'un arrêt de travail possible.»

«Mais on ne peut prévoir les impondérables, a-t-il convenu, en donnant l'exemple «du petit Downey à Ottawa que les Sénateurs ont rappelé pour sauver 30 000 \$ (son salaire de la Ligue américaine). Ça n'a aucun sens.»

D'autre part, Carbonneau croit qu'on va devoir réévaluer l'ordre donné aux joueurs de ne pas chausser les patins en attendant la conclusion d'une entente.

«On espérait commencer la saison le 15 octobre», a-t-il dit mardi soir, ajoutant qu'il «gardait quand même espoir». Mais comme le conflit s'annonce pour durer plus longtemps que l'espérait les optimistes ou les naïfs, Carbonneau croit qu'il va falloir reconsidérer la situation et que les joueurs pourront sans doute s'entraîner sur glace, mais pas sur des patinoires patronales.

«On va recommencer à patiner», a confirmé le représentant des joueurs du Canadien, Jean-Jacques Daigneault, puisqu'il va bien falloir être prêt le jour où le deuxième camp d'entraînement va débiter.

«Moi je compte le faire deux ou trois fois par semaine.»

## BASEBALL

### Pas question de jouer contre Cuba

San Juan, Puerto Rico (AP) — Les grévistes des ligues majeures de baseball n'auront pas la permission de jouer une série contre l'équipe nationale de Cuba qui aurait pu être présentée à la fin du mois, a révélé la tête dirigeante de l'Association des joueurs, Don Fehr.

Le commissaire de baseball à Cuba, Domingo Zabala, avait indiqué la semaine dernière qu'il voulait amener l'équipe cubaine aux États-Unis pour disputer une série de quatre matchs contre des équipes composées de joueurs membres de l'Association des joueurs des ligues majeures.

Zabala a précisé que des matchs étaient prévus du 24 au 31 octobre à Baltimore, au Texas, à Atlanta et à Tampa, en Floride. Deux matchs auraient opposé l'équipe cubaine à deux joueurs de la Ligue nationale et deux autres à des joueurs de la Ligue américaine. La série aurait été précédée d'un tournoi en République dominicaine du 21 au 23 octobre contre des équipes professionnelles du Venezuela et de la République dominicaine.

Mais Fehr a révélé que les joueurs

des ligues majeures devaient obtenir la permission des propriétaires et noté que ceux-ci n'avaient pas donné le vert feu. L'Association des joueurs n'insistera pas pour obtenir l'approbation des propriétaires parce qu'elle

a d'autres préoccupations plus importantes, soit de négocier pour mettre fin à la grève.

«Les Cubains ne joueront pas contre des joueurs des ligues majeures ni aux États-Unis ni en Amé-

rique latine», a dit l'ancien joueur de deuxième but des White Sox de Chicago, Tony Bernazard, un Portoricain qui s'occupe des joueurs latins dans l'Association des joueurs.

Porto Rico est la dernière étape de la tournée de Fehr. Il a rencontré mardi les joueurs de la République dominicaine.

Fehr a indiqué que des réunions formelles avec les propriétaires auront la semaine prochaine, probablement à New York. Des réunions informelles pourraient avoir lieu cette semaine.

Il a également dit qu'il insistera pour que la Fédération internationale de baseball permette aux professionnels de prendre part aux Jeux olympiques.

«On a demandé depuis longtemps que les règlements olympiques soient modifiés de façon à permettre aux professionnels de représenter leur pays aux Jeux olympiques, a dit Fehr. Les joueurs de baseball devraient avoir les mêmes droits que les joueurs de basketball qui peuvent compétitionner aux Jeux olympiques.»

## Rangers du Texas

### Kennedy congédié

Arlington, Texas (AP) — Kevin Kennedy, l'ancien instructeur des Expos qui était le gérant des Rangers du Texas, a été congédié hier par le nouveau directeur général Doug Melvin.

Melvin a également congédié Marty Scott, le directeur du développement des joueurs, et avisé les six instructeurs qu'ils sont libres de discuter avec d'autres équipes.

«Il y aura un peu de bouleversement», a dit Melvin. C'est un nouveau départ», Melvin a fait l'éloge de Kennedy mais il a dit qu'il a eu le senti-

ment qu'il devait s'en départir. «Peut-être y a-t-il quelqu'un avec lequel je serai plus à l'aise de travailler. Peut-être y a-t-il également une équipe avec laquelle il sera plus à l'aise.»

Kennedy, 40 ans, était le gérant d'une équipe des ligues majeures pour la première fois de sa carrière. En deux saisons, il a affiché un dossier de .500, 138-138.

Cette année, les Rangers occupaient la première place de la section Ouest lors du déclenchement de la grève même s'ils présentaient un dossier de 5-12.

## GP d'Europe

### «Schu» déterminé

Jerez de la Frontera, Espagne (AFP) — Michael Schumacher revient. À Jerez de la Frontera cette fin de semaine, le pilote allemand va tenter de reprendre le cours de ses victoires. Avec un seul but: décrocher ce titre mondial hier promis avec certitude, aujourd'hui remis en question par Damon Hill.

On pouvait le croire marqué par la série de sanctions qui s'est abattue sur lui. Par ses deux disqualifications de Silverstone et Spa-Francorchamps, sa suspension purgée à Monza et Estoril. Par la réussite aussi de son rival britannique, vainqueur à deux reprises durant son absence. Or, il n'en est rien.

A peine le volant de sa Benetton-Ford retrouvé à l'occasion des essais privés sur le circuit d'Estoril après trois semaines de repos forcés, Schumacher manifestait aussitôt autant de brio, la même aisance, qu'avant son «arrêt de rigueur». D'un coup

d'un seul, l'Allemand balayait les doutes qui auraient pu le tenailler.

«Lorsqu'on ne pilote pas pendant une telle période, il y a bien sûr un petit point d'interrogation. Vous vous demandez combien de temps il vous faudra pour être de nouveau à cent pour cent», reconnaissait Schumacher... avant de préciser: «ce point d'interrogation a été gommé instantanément.»

La monoplace italo-anglaise, rentrée dans le rang aux Grands Prix d'Italie et du Portugal avec Jos Verstappen et J. J. Lehto pour pilotes, retrouvait d'un coup sa redoutable efficacité. «Schum» était passé par là.

Et le pilote allemand de confier qu'il revenait en Formule 1 plus déterminé que jamais, bien décidé à reprendre ses distances au Championnat. «Croyez-moi, je suis motivé», assure Schumacher. Comme Damon Hill d'ailleurs, il ne croit pas qu'un circuit puisse avantager la Benetton-Ford ou la Williams-Renault Elf.

## FOOTBALL

### LIGUE NATIONALE

<b>Dimanche</b>	<b>Jeudi, 20 octobre</b>	<b>CONFÉRENCE AMÉRICAINNE</b>
Jets 16 Indianapolis 6	Green Bay au Minnesota	<b>Section Est</b>
GB 24 Rams 17	<b>Dimanche, 23 octobre</b>	Buffalo
Chicago 17 N.-Orléans 11	Chicago à Detroit	Miami
Chicago 17 N.-Orléans 7	Cincinnati à Cleveland	Newelle-Angleterre
SF 27 Detroit 21	Jets de NY	Jets de NY
Atlanta 34 TB 13	Rams en N.-Orléans	Indianapolis
Dallas 38 Arizona 3	Pittsburgh à Giants	<b>Section Centrale</b>
San Diego 20 KC 6	Stéatle à Kansas City	Cleveland
Denver 16 Seattle 9	Wash'ton à Indianapolis	Pittsburgh
Raiders 21 N.-An're 17	Atlanta à Raiders	Houston
Phil'pie 21 Washington 17	Dallas à Arizona	Cincinnati
<b>Lundi</b>	Denver à San Diego	<b>Section Ouest</b>
Minnesota 27 Giants 10	Tampa Bay à SF	San Diego
<b>Ce soir</b>	<b>Lundi, 24 octobre</b>	Kansas City
Cleveland à Houston	Houston à Philadelphie	Seattle
<b>Dimanche, 16 octobre</b>	<b>Dimanche, 30 octobre</b>	Raiders de LA
Arizona à Pittsburgh	Dallas à Cincinnati	Denver
Cincinnati à Washington	Detroit à Buffalo	<b>Conférence nationale</b>
Indianapolis à Buffalo	Kansas City à Giants	<b>Section Est</b>
Raiders à Miami	Miami en N.-Angleterre	Dallas
N.-Angleterre à Jets	Phil'pie à Washington	Philadelphie
San Francisco à Atlant	Cleveland à Denver	Kansas City NY
Giants à Rams	Houston à Raiders	Arizona
Philadelphie à Dallas	Minnesota à Tampa Bay	Washington
San Diego en N.-Orléans	Jets à Indianapolis	<b>Section Centrale</b>
<b>Lundi, 17 octobre</b>	Seattle à San Diego	Minnesota
Kansas City à Denver	Pittsburgh à Arizona	Chicago
	<b>Lundi, 31 octobre</b>	Green Bay
	Green Bay à Chicago	Tampa Bay
		Detroit
		Dallas
		Atlanta
		San Francisco
		Rams de LA
		Nouvelle-Orléans

## TÉL.: 985-3344 ANNONCES CLASSÉES FAX: 985-3340

### I · N · D · E · X

#### REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G., rue Draper, beau cottage 4, 8 grandes pièces, boiseries chêne, foyer, jardin. Tel: 484-1356.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N.: Nouveau sur le marché. Spacieux, impeccable, 3 1/2 avec terrasse, près Université. J. Pilon 739-1598. Trans-Action Mt-Royal.

### 105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

PRES PARC LAFONTAINE, 7 X gr 3 1/2, 1987, garage, stat. 322-2525.

### LES ANNONCES CLASSÉES

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS    MasterCard    VISA

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G., rue Draper, beau cottage 4, 8 grandes pièces, boiseries chêne, foyer, jardin. Tel: 484-1356.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N.: Nouveau sur le marché. Spacieux, impeccable, 3 1/2 avec terrasse, près Université. J. Pilon 739-1598. Trans-Action Mt-Royal.

### 105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

PRES PARC LAFONTAINE, 7 X gr 3 1/2, 1987, garage, stat. 322-2525.

### 301 OEUVRES D'ART

**VENTE RAPIDE**  
1 Oeuvre de Marc Poissant, encadrée 1985, acrylique sur toile 40" X 48", prix du Guide Vallée 3.500\$, prix demandé 2.000\$. 1 Oeuvre André Berteaux, encadrée 1977, acrylique 40" X 48", prix du Guide Vallée 2.720\$, prix demandé 1.000\$. 871-6179

### 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

### 420 SECTEUR VENTE

**BIJOUX-MODE**  
Nous sommes à la recherche d'un représentant, payable à la commission, pour une ligne réputée de bijoux-mode, ceinture. Territoire: Le Québec (sauf les chaînes). La préférence accordée aux agents déjà établis avec lignes non-compétitives. Dossier #418. Le Devoir, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, H3A 3M9

### 501 OCCASIONS D'AFFAIRES

CIE INTER, s'implantant au Québec, propose une opportunité unique aux personnes recherchant occasion d'affaires sérieuses. Exp. 842-9771.

### 575 DÉMÉNAGEMENT

ARTISAN-DÉMÉNAGEMENT  
Courtis, ponctuel, attentionné  
JEAN-PIERRE, 598-1761.

### 675 BATEAUX, YACHTS, VOILIERS

VOILIER DE CROISIERE BAYFIELD  
32 pi., 1976, 31.400\$. Bar: 350\$. Zodiac: 400\$. 389-8933.

### 695 AUTOMOBILES

OPTIMALS, 1990, automatique, 45.000 km, rouge, 3 portes, 4.800\$. 642-6189.

### DÉCÈS

**LACHAPELLE JOSANNE**

À l'hôpital Notre-Dame le 11 octobre 1994 est décédée Josanne Lachapelle à l'âge de 54 ans, Conseillère pédagogique à la C.E.C.M.

Elle laisse dans le deuil sa fille Julie Gervais. Sa soeur Paulette (Robert Paquet), son frère Yves (Jacqueline) et sa tante Irène Urbain. Elle laisse également ses neveux et leur conjointe, ses petits-neveux et nièces ainsi que de nombreux parents, collègues et amis.

Exposée au salon Guay Inc. 384 Notre-Dame à Legardeur. Les funérailles auront lieu en l'église St-Paul L'Ermitte, samedi le 15 octobre à 11h. Cimetière du même endroit. Visites: Jeudi et vendredi 14h à 17h et 19h à 22h, samedi dès 9h30.

**La famille. Elle dure quand elle est tendre!**

Année internationale de la famille



• CULTURE •

TÉLÉVISION

Entrevue avec Paul Piché

Grève

# L'espoir renaît à Bon Matin

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

L'équipe radio-canadienne de *Bon matin*, avec Suzanne Lévesque, avait retrouvé le sourire hier: un second sondage hebdomadaire — pour la semaine du 15 au 21 septembre — lui donne 41 000 téléspectateurs. Ce n'est pas le Pérou et c'est à des années-lumières des 572 000 de *Salut Bonjour* de TVA, (qui continue sa montée puisqu'il avait une cote de 503 000 la semaine précédente) mais c'est un brin plus encourageant que les 24 000 de la première semaine.

Le sondage de la maison BBM indique par ailleurs que le principal réseau privé est en meilleure position depuis que ses «gros vendeurs» ont commencé leur saison. Mais la *Petite vie* reste imbattable au palmarès des émissions les plus populaires, avec ses 2,2 millions de téléspectateurs, en reprise sil-vous-plait!

Le téléroman pour jeunes *Chambres en ville* se classe second, avec une cote d'écoute de 1,9 million et *Fort Boyard* en troisième avec 1,4 million, chiffre identique à celui récolté par la même émission l'année dernière. Viennent ensuite *Maria-des-eaux-vives* (1,4 million, TVA), *Les Filles de Caleb* (1,3 million, Radio-Canada) et *A nous deux* (1,1 million, Radio-Canada).

A Radio-Québec, il aura suffi de l'arrivée de Janette Bertrand pour que les prétendants au trône dégringolent. Il faut dire que Mme Bertrand avait une émission assez spéciale, avec les mères de deux jeunes filles assassinées au cours de l'été. Le premier *Janette... tout court* a attiré 332 000 téléspectateurs. En abandonnant les discussions autour de la table, Mme Bertrand semble avoir misé juste. Pour *Le Choc du présent*, les choses se présentent mal puisque l'émission occupe maintenant le huitième rang à Radio-Québec (au lieu du premier), avec une cote d'écoute de 124 000. Le téléroman *ZAP* ne fait pas de malheur non plus, avec un mince 149 000, soit près de 100 000 de moins que la semaine précédente. Il faut dire que l'émission a deux concurrents redoutables: *Sous un ciel variable* qui atteint le million de téléspectateurs et *Fort Boyard*, avec son 1,4 million, qui n'était pas encore entré en scène lors du sondage précédent.

## Le lockout de la Ligue nationale de hockey fait extrêmement mal à TQS.

A Télévision Quatre Saisons, le spécial de Sonia Benezra avec Céline Dion a attiré 963 000 téléspectateurs. Et à Radio-Canada, *L'Arche de Zoé* est passé de 793 000 à 459 000 téléspectateurs.

### Programmation de crise à TQS

La direction de Télévision Quatre Saisons a allumé des lampions mais en vain. Elle a dû se rendre à la triste évidence: le lockout dans le hockey n'allait pas se régler de sitôt. Le télédiffuseur, qui a acheté à prix d'or les droits de diffusion de 52 matchs de hockey cette année, doit maintenant se rabattre sur le cinéma. Et bien qu'elle ne dise rien sur les sommes englouties, il est clair que les commanditaires qui s'étaient pointés pour le hockey ne seront pas tous au poste pour des films. Donc, les soirs où il y aurait eu du hockey — soit deux à trois fois par semaine — TQS présentera à 19h30 une demi-heure de *Simpsons* en reprise puis un film, puis, à 22h, *Les détecteurs de mensonges*. «Je ne savais pas que j'avais une telle passion pour le hockey», commentait hier, le directeur de la programmation à TQS, Vincent Leduc.

SYLVAIN CORMIER

Paul Piché est en spectacle ce soir, demain et samedi au Spectrum, le 12 novembre à Québec et le 18 à Sherbrooke. Irez-vous? Si vous avez déjà un billet en main (ce qui très possible: le show de samedi est à guichets fermés), qu'est-ce qui vous a décidé? Les spectacles, on le sait, coûtent un bras et ne passent pas tous dans le cadre de porte. Il faut choisir. Pourquoi celui-là, donc, plutôt que celui de Richard Desjardins et Abbittibi, il y a deux semaines, ou celui de Lynda Lemay, les mêmes soirs à la même heure au Gesù?

Paul Piché et moi, après une heure de jasette à bâtons plus ou moins rompus qui nous a menés de la découverte euphorique d'une passion commune pour *Star Trek: The Next Generation* («Ma fête, on m'a fait une surprise-party: mes musiciens étaient déguisés en personnages de *Star Trek*. J'ai plein d'amis Trekkies: Claude Meunier, Alain Lamontagne...») jusqu'aux tenants et aboutissants de la prochaine campagne référendaire («Si on perd le référendum, il n'y aura personne d'autre à blâmer que les souverainistes»), on a fini par aboutir là, à l'ultime question, la seule qui importait vraiment en la circonstance, trois jours avant sa première montréalaise. Pourquoi aller voir Paul Piché chanter *Voilà c'que nous voulons* à portée d'haleine?

L'homme de la Minerve a disserté longuement là-dessus. «Quand t'écoutes un disque et que tu ressens une émotion, tu as envie d'aller vérifier en personne. Voir si c'est là, physiquement. Prends Richard Desjardins et Abbittibi, justement. T'es chez toi, tu repasses le long-jeu (sic) je ne sais pas combien de fois, tu lis les textes, tu décortiques tout ça, t'es atteint, t'es comme en amour avec cette musique-là: qu'est-ce que ça te donne l'aller voir le show? La seule raison qui tienne, c'est le besoin de savoir combien on est à ressentir la même chose. C'est pour ça que je vais voir des shows et c'est pour ça que j'en donne. Pour que l'émotion du disque soit palpable. Se sentent-ils comme moi, les gens, devant l'amour, devant la vie, devant la sou-

# Comme un train qui passe

«T'embarques ou t'embarques pas...»



PHOTO JACQUES NADEAU

Paul Piché, celui que l'on n'a pu s'arracher de la tête.

veraineté? Quand les spectateurs applaudissent, ils applaudissent une communauté d'esprit et d'émotion.

«Quand t'écoutes une chanson, une symphonie, quand tu regardes une peinture, n'importe quelle forme artistique et que tu ressens une émotion, la constatation qui vient avec cette émotion-là est que tu n'est pas tout seul. Là, tu viens d'être touché par quelque chose qui te ressemble: on est donc au moins deux. Quel méchant feeling! Il fallait voir, à ces mots, l'intensité dans le regard de Piché, et les grands bras qu'il levait au ciel sans s'en apercevoir: c'était comme s'il me révélait le contenu des Tables de la Loi. Difficile de lui résister quand le buisson ardent lui brûle la rétine: on le suivrait partout. Il en est ainsi des gens qui savent ce qu'ils veulent et qui agissent en conséquence. Ils sont plus convaincant et plus attirants que les indécis et les mitigés. A tort ou à raison.

Et Piché n'a jamais été aussi décidé. Dans les textes de *L'instant*, son album paru il y a un an déjà (et qui n'est pas, selon lui, aussi difficile à vendre que la rumeur tend à le propager dans les médias: «On est quand même rendu à 40 000 copies. Paul Piché, c'est un *hard sell* de

toutes façons, depuis le début. Il a fallu un an et demi avant que *Sur le chemin des incendies* décolle...»), dans toutes les entrevues, et jusque dans les spectacles de rodage qu'il propose depuis le début de l'été dans les festivals et dans les salles de province, il ne cause et il ne chante que l'affirmation. Affirmation des forces et des faiblesses, des doutes et des certitudes, des peurs et des audaces. Jamais n'a-t-il assumé la vie, l'amour et son engagement politique avec un tel abandon, comme s'il s'agissait des différentes applications de la même attitude de base. «Quand tu tombes en amour, tu peux refuser ce qui t'arrives, ou y aller à moitié. A un moment donné, t'es bien mieux de te laisser aller. Vas-y, total. Si t'es pour souffrir après, tu souffriras. Il faut arrêter d'avoir peur de souffrir. C'est la meilleure manière, justement, de moins souffrir. C'est un élan qui est aussi une acceptation. Le show, c'est pareil, comme un train qui passe: t'embarques ou t'embarques pas. C'est la même affaire au niveau social ou politique.»

### L'amour militant

Nous y revolvons. Le discours amoureux n'est jamais loin du discours militant. «C'est le même type d'engagement. La même question de désir. Si on a envie de se responsabiliser en tant qu'individu, en tant que couple ou en tant que collectivité, il faut risquer le tout pour le tout. Pendant l'année référendaire qui vient, mon cou va être sorti, et si je perds, je vais avoir l'air fou et j'aurai de la misère avec cette défaite-là pendant longtemps. C'est sûr. Je le sais. Mais je n'aurai pas de regrets. J'aurai fait ce que j'ai pu.» C'est sans doute ce Piché-là qu'on ira voir au Spectrum, celui que l'on a pas pu s'arracher de la tête et du cœur malgré la longue absence de cinq ans depuis la fameuse tour des salles montréalaises de *Sur le chemin des incendies*: un gaillard debout qui ose faire de grands gestes et chanter «au nom de ceux qui pensent comme moi» un hymne aussi clairement énoncé que *Voilà c'que nous voulons*. C'qu'on veut surtout, c'est vouloir autant que lui.

# L'OSM toujours en manque de choristes

MARIE LAURIER  
LE DEVOIR

Il faudrait que le conflit qui oppose l'Orchestre symphonique de Montréal et l'Union des artistes au sujet des conditions de travail des choristes prenne fin dans le plus bref délai. Autrement l'Ors risque de rater des événements de grande envergure.

Les chanteurs professionnels réclament des avantages financiers que l'OSM ne peut honorer et si un règlement n'intervient pas aujourd'hui même, c'est la présentation de *La Damnation de Faust* de Berlioz, prévue pour les 25 et 26 octobre, de même que l'enregistrement de cette œuvre magistrale par Decca-London qui sont compromis.

«Ce n'est pas du chantage mais la réalité, affirmait hier au *Devoir* le directeur général de l'OSM. Dès le début des négociations, j'ai prévenu les représentants de l'UdA que la date-limite pour assurer la bonne marche de nos activités qui nécessitent des choristes était effectivement le 14 octobre. Ce qui ne veut pas dire que nous annulerons nos concerts, car nous respectons trop notre public pour les en priver. Cela nécessitera un changement de programme, tout simplement mais pour l'enregistrement, c'est une autre paire de manche, nous avons besoin évidemment des chanteurs.» Robert Spickler continue cependant à croire que les choristes vont entendre raison, et il se fonde sur «un échange de documents entre l'OSM et l'UdA», représentée à la table de négociation par Marie Fiset — nous n'avons pu la joindre — pour justifier son optimisme.

M. Spickler estime pour sa part avoir tout mis en œuvre pour que les pourparlers débouchent et il se réjouit que le Studio de musique ancienne en soit venu à un règlement. Le dossier ne serait pas de même nature dans les négociations avec les grands orchestres symphoniques de Montréal et de Québec (OSQ), de même que l'Orchestre Métropolitain, mais de toute évidence, l'OSM vit une situation d'urgence.

À la lumière des documents dont il dispose présentement, Robert Spickler estime que les deux parties n'en sont plus qu'à «une jetée de pierre» d'un accord. «Une chose est certaine: tout le monde doit comprendre que l'on ne peut payer à l'infini. Nous sommes tous dans le même bateau», commente-t-il, laconique.

Seul porte-parole de l'OSM dans ce dossier, Robert Spickler signale que «les prochaines heures sont déterminantes mais ce n'est que demain matin (aujourd'hui) qu'il sera en mesure de faire le point» sur l'ensemble du dossier. Ce qui n'exclut pas l'annonce d'une entente, la nuit portant conseil, dit-on.

### EN BREF

### VERS L'ORATOIRE CE SOIR

C'est ce soir à 19h qu'a lieu à l'Oratoire Saint-Joseph la grande fête de solidarité des familles, à la veille d'une cérémonie qui aura lieu au Nations-Unies le 17 octobre à New York pour marquer la fin de l'Année internationale de la famille et où se rencontreront des familles de 45 pays dont 35 du Québec dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère. Le spectacle de ce soir constitue un préalable à cet événement. Seront présents, la chorale Gospel de Montréal, des chants d'Afrique avec le groupe Adjwala ainsi que Richard Séguin. C'est gratuit.



PAULE DES RIVIÈRES

### MOURIR D'AMOUR

Première de la série. Avec Yves Soutière et Lydia Andrei. Une illustration des bienfaits et des pièges de la coproduction. L'histoire d'amour de ce soir se déroule dans le Québec des années 50, entre un jeune homme et une femme plus vieille. Scandale!

Radio-Québec, 19h30

### M'AIMES-TU?

Une crise d'argent au sein de la famille peut, si l'on n'y prend garde, diviser les membres de la cellule. Comment réagissent les adolescents lorsque leurs parents cessent subitement d'être à l'aise?

Radio-Canada, 19h30



Le maire Jean Doré rencontre ses adversaires au Point.

### MYSTERY

Un nouveau Maigret dans lequel le détective est lui-même accusé d'avoir tenté de séduire une jeune femme à qui il a porté secours après qu'elle eut été victime de viol.

PBS-33, 21h

### LE POINT

Un débat mettant en scène les candidats qui veulent gouverner Montréal: Jean Doré, Pierre Bourque, Yolande Cohen et Jérôme Choquette.

Radio-Canada, 22h25



## CINÉMA AU PETIT ÉCRAN

### COUPÉ DE VILLE

É.-U. 1990. Comédie dramatique de J. Roth avec Patrick Dempsey et Daniel Stern. Champé par leur père de ramener une voiture pour l'anniversaire de leur mère, trois frères fort différents connaissent plusieurs incidents de voyage.

RQS 20h (2h)

### LA PREUVE

(Proof), Aust. 1991. Drame psychologique de J. Moorhouse avec Hugo Weaving et Genevieve Picot. Un jeune aveugle qui prend des photos pour conserver une preuve du monde dans lequel il vit demande à un plongeur de restaurant de les lui décrire.

RQ 21h (1h35)

### BETSY'S WEDDING

É.-U. 1990. Comédie de moeurs réalisée et interprétée par Alan Alda avec Molly Ringwald et Joe Pesci. Un petit entrepreneur désireux offrir à sa fille un mariage à la hauteur du statut social de son futur époux se voit mêlé malgré lui à une affaire malhonnête.

PBS 23h (1h35)

### \*CÉSAR ET ROSALIE

Fr. 1972. Drame psychologique de C. Sautet avec Yves Montand et Romy Schneider. Les réactions d'un homme d'âge mûr lorsque sa jeune compagne reprend contact avec un ancien amant.

SRC 23h30 (2h15)

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
2 (2) (4)	Les Nouvelles Aventures des Intrépides	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	L'Arche de Zoé	M'aimes-tu?	Les Filles de Caleb	Tous pour un	Fous de la pub	Le Téléjournal	Le Point / Le défi montréalais (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Cinéma / ROSALIE (3) avec Yves Montand (23:50)		
6 (7) (9)															
9 (11) (12)															
13															
4 (5) (6)	Claire Lamarche / Mon plus grand rival n'est pas... (16:00)	Mongrain		Le TVA	Piment fort	Chop-Suey	Beverly Hills, 90210	Qui vive! / Etre ou ne pas être chatouilleux / Embrasser pour maigrir	Claire Lamarche / Comment ça se passe avec votre "ex"	Ad Lib / Spécial Kashtin / Joe Clark		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)			
7 (8) (9)															
10 (11) (13)															
40															
15 (17) (24)	Pacha / Mme Pepperpote	Robin et Stella	Les 100 Watts	Passé-Partout	Téléservice	Mourir d'amour	Omni Science	Cinéma / LA PREUVE (3) avec Hugo Weaving, Russel Crowe		Téléservice (22:35)		Le Panneau bleu (23:25)			
30 (45)															
2 (4) (16)	Relevez le défi (16:00)	Le Grand Journal		La Guerre des clans	Sonia Benezra / Pierre Sévigny, Hervé Hovington	Épicerie en folie-Méto	Cinéma / COUPÉ DE VILLE (5) avec Patrick Dempsey, Daniel Stern			Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra		
30 (35) (49)															
5 (6)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Health Show	Man Alive	Nature of Things	North of 60		CBC Prime Time News		News	Larry Sanders Show		
4															
8 (13)	Oprah (16:00)	Blossom	Roseanne	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Due South	Scene of the Crime		ER		CTV News	Nightline		
12		Roseanne	Cheers	Pulse	E.T.	The Simpsons		Seinfeld	Madman of...				Pulse		
8	Current Affair	First at Five	Coach	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	Cinéma / MATLOCK: THE ACCUSED avec Andy Griffith, Carol Huston		PrimeTime Live		News	Night... (23:35)		
13	Family Matters		Hard Copy			E.T.	Roseanne						Murphy Brown		
22	Transformers	Roseanne	The Simpsons			Star Trek: The Next Generation							Night... (23:35)		
3	Fresh Prince	Coach	Price Is Right	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!	Due South	Chicago Hope		Eye to Eye with Connie Chung		The Late Show (23:35)		
18	Real Stories	News	Coach	News	NBC News	Wheel of...	Jeopardy!						The Tonight Show (23:35)		
5	Aladdin	The Ricki Lake Show				Jeopardy!	Wheel of...	Mad About You	Friends	Seinfeld	Madman of the People	ER			
10	Oprah (16:00)	Live at Five	Inside Edition			Price Is Right	Extra...	Home Show							
33	Ghostwriter	Carmen...	Science Guy	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	Burt Wolf's	Old House	Hometime	Mystery! / Maigret		Love Hurts		Cinéma / BETSY'S WEDDING		
57	Carmen...	Science Guy	Ghostwriter	ITN News	Nightly...	MacNeil / Lehrer Newshour	NY State Speaks Out	Nova	Future Quest / Media TV		Globe		Student Films		
6	The Young and the Restless	Global News				Current Affair	E.T.	Mad About...	Friends	Seinfeld	Madman of...	Chicago Hope	Solo		
24	Art / Nature	Pingu/Chicken	Polka Dot	Ghostwriter	Bill Nye	Fragile Nature	Studio 2	Demob		Imprint			Global News	Sports	
TSN	1994 PPG IndyCar World Series (16:00)	Spruce	Sportsdesk	Inside Sports	NFL Greatest	Football / Browns - Oilers							Sportsdesk		
RDS	Nascar Coupe Winston / Mello Yello 500 (16:00)	Arts martiaux	Sports 30	Sports 30 spécial	Question de...								Sports 30	Sports 30 spécial	
TVS	Pyramide	Signes	Journal/Revue	Des Chiffres...	Cuisine / ...	Journal FR2	Documentaire	Paris lumières	Splendeurs et misères...	Toute liberté	Le Soir 3	Visions (22:55)	Cercle (23:15)		
CF	Débrouillards	Schtroumpfs	Télé-pirate	Inspecteur	Bibi / Anne										
MP	M.V. (16:00)	Solidrok	Planète Rock			Les Bombes	1 x 5	VidéoPlus		Musique Vidéo					
MM	The Wedge	MuchWest	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	VideoFlow	Fax	Spotlight	Mike & Mike's	Sneak Preview	VideoFlow		Fax	Spotlight		
SE	Le Temps des moissons (16:10)		Le Temps de l'innocence (17:45)					O.V.N.I., l'ultime rencontre (20:05)		Roulez jeunesse!					
YTV	Bots Master	Rangers	Superhuman	Dave Osborne	Rupert	Garfield and...	Pink Panther	Squawk Box	Rough Guide	Tarzan	Today's...	Dave Osborne	Bizarre	Red Green Sh.	
TVI	Jeux safari	Addition SVP	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	L'Ascenseur	Roulette VIP	Qui vive!	Claire Lamarche	Ad Lib		Psychotron	Miroir, Miroir	
TALC	Lightning Jack (13:30)	D2: The Mighty Ducks (17:30) (19:45) (22:00)				Four Weddings and a Funeral (19:00) (21:30)				Lightning Jack (21:30)				Demolition...	

## LE DEVOIR

## CULTURE

## ARTS VISUELS



MARIE-MICHÈLE CRON

## L'incontournable FIAC

L'événement culturel de la rentrée parisienne — avec *Poussin* au Grand Palais — c'est la FIAC, la Foire internationale d'art contemporain, qui s'est installée jusqu'au 16 octobre non plus sous la nef du prestigieux Grand Palais, qui nécessite en plus quelques réparations, mais bien au pied de la tour Eiffel.

Pour cette 21e édition qui se déroule sous une immense toile, quai Branly, 160 galeries dont plus du tiers vient de l'étranger ont répondu à l'invitation de l'incontournable foire qui attire bon an, mal an, autour de 150 000 visiteurs venus sonder valeurs sûres et «jeunes galeries». C'est ainsi que l'on retrouve sous le drapeau des nouvelles tendances, Yves Le Roux Art Contemporain, l'unique galerie québécoise et canadienne à participer cette année à la FIAC. Au menu, les sculptures de Guy Pellerin, des pièces des Françaises Anne Deguelle et Louise Paillé ainsi que des peintures de Pierre Bruneau. C'est bien. Mais un des hics de cette édition, c'est d'avoir regroupé sous le même tir ces fameuses orientations actuelles et, de fait, de les ghettoïser au sein de l'événement qui ne manque pas de belles trouvailles... actuelles. Nous en reparlerons sous peu.

## Devine qui débarque...

Dessins, peintures, livres d'artistes, poésie... *Devine qui débarque*, qui se déroule en trois moments et deux lieux différents (les livres d'artistes sont exposés à la Librairie Nicaise), veut montrer des œuvres de plasticiens et d'auteurs qui travaillent en étroite collaboration et faire connaître les démarches récentes qui se réalisent dans ces domaines au Québec. En collaboration avec Jacques Fournier des éditions Roselin, la galerie Véronique Smaghe, située au 24, rue Charlot, propose quant à elle, et ce jusqu'au 29 octobre, les œuvres des artistes Claire Beaulieu, François-Marie Bertrand, Michel Côté, Paul Lacroix, Renée Lavallante et Francine Simonin.



SOURCE MACM

Une des nombreuses œuvres de la collection Lavallante acquises par le MACM, *Le Petit cube* de Stephen Schofield (1983).

## Les acquisitions du MACM en question

Le 21 octobre, le Musée d'art contemporain de Montréal accueillera et organisera le colloque *L'impact des acquisitions massives sur les collections des musées*. Ce phénomène ne pose-t-il pas des questions d'ordre idéologique, financier ou culturel importantes? En s'appuyant sur sa propre expérience, soit l'acquisition en juin 1992 de la Collection Lavallante qui compte près de 1300 œuvres qui représente plus du quart de sa collection permanente, le MACM entend faire le point et éclairer les enjeux liés au geste de collectionner massivement. Un geste qui est, paraît-il, spécifique à bien des musées canadiens.

Voilà une bonne initiative du Musée d'art contemporain qui devrait même multiplier ce type de réflexion au lieu d'engager des stars de show-business plus connus pour leurs pitreries que pour leurs connaissances en arts plastiques (ex: Jean Lapointe, Julie Snyder) pour faire des visites guidées à un public qui ne demande qu'à être bien informé. Et dire que bien des critiques et des spécialistes — en herbe ou pas — meurent, pendant ce temps, de faim... c'est nul.

## Le MACM entend faire le point et éclairer les enjeux liés au geste de collectionner massivement.

Conservateurs, historiens, muséologues traiteront donc de la richesse patrimoniale à conserver, des influences de ces collections, du mandat de recherche et d'éducation dont doivent faire preuve les institutions. Avec Marcel Brisebois, directeur général du MACM, qui ouvrira le débat à 8h30 et qui sera accompagné en conférence d'ouverture de Michel V. Cheff, président de l'Association des musées canadiens et directeur général du Musée des beaux-arts de Winnipeg. De 10h à 11h30, une première table ronde réunira Charles C. Hill et Dennis Reid, tous deux conservateurs de l'art canadien au Musée des beaux-arts du Canada, Laurier Lacroix, professeur au département d'histoire de l'art de l'UQAM, et Michel Huard, éducateur au MACM. De 14h30 à 16h, une seconde table regroupera Carol Mayer, conservatrice en ethnologie, Université de Colombie-Britannique, Musée d'anthropologie, Josée Bélisle, conservatrice de la Collection permanente au MACM, Gerald Grandmont, Directeur du Service de la recherche et de l'évaluation au Musée de la civilisation de Québec.

Cout d'entrée: 15\$ pour les adultes, 5\$ pour les étudiants. On s'informe au (514) 847-6253. Fax: (514) 847-6916.

## Table ronde sur l'art public et l'atelier.

Voici l'occasion d'une réflexion sur l'œuvre publique et l'œuvre privée dans le cadre d'une exposition intitulée *Du champ de l'art public à la sphère privée: les effets de la maquette sur le travail de l'artiste* qui se tiendra à la galerie Axe Néo 7 de Hull du 16 au 30 octobre. Une table ronde réunira les artistes Rose-Marie Goulet, Jean-Emmanuel Allard, l'architecte Eduardo Aquino et le modérateur Marc Fournel. Des maquettes de projets réalisés dans la région par les deux artistes ainsi que celles de Trevor Gould, Diane Génier et Jean-Yves Vigneault serviront de point de départ à ce débat. Le mercredi 19 octobre à 19h30 au 205, rue Montcalm. Infos: (819) 771-2122.

## THÉÂTRE

## Prix Gascon-Roux

## Sylvie Drapeau et Gaston Lepage, les favoris des abonnés du TNM

ROBERT LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Les comédiens Sylvie Drapeau pour le rôle de Mirandolina dans *La Locandiera* de Goldoni et Gaston Lepage pour celui de Shylock dans *Le Marchand de Venise* de Shakespeare ont reçu les faveurs des abonnés du Théâtre du Nouveau Monde, hier soir, lors de l'habituelle remise des prix Gascon-Roux qui a lieu en lever de rideau de chaque nouvelle saison.

Ces prix, déterminés par un vote pris auprès des abonnés, sont remis depuis neuf ans. Hier soir, avant la représentation inaugurale de *George Dandin*, un spectacle qui a failli ne pas avoir lieu pour cause de conflit de travail, la directrice artistique du TNM, Lorraine Pintal, n'était pas peu fière de pouvoir procéder à cette remise des Gascon-Roux.

C'est *La Locandiera* de Goldoni, mise en scène par Martine Beaulieu, qui recueille le plus grand nombre de ces prix, soit trois, celui qui va à Sylvie Drapeau et aussi le prix des meilleurs costumes qui va à Jean-Yves Cadieux, et le prix de la meilleure conception sonore qui va à Silvy Grenier. Sylvie Drapeau n'était pas au TNM hier soir puisqu'elle jouait *La Locandiera* au même moment à la salle Albert-Rousseau de Québec.

Le Gascon-Roux de la meilleure mise en scène va à René Richard Cyr pour son travail sur *En pièces détachées* de Michel Tremblay, le dernier spectacle de la saison 1993-94. Ce spectacle a aussi obtenu un Gascon-Roux pour les meilleurs éclairages, signés par Alain Lortie. Signaux que quatre des cinq productions TNM de la saison dernière étaient «éclairées» par Michel Beaulieu et le prix lui a tout de même échappé.

## C'est La Locandiera de Goldoni qui recueille le plus grand nombre de prix.

La production du *Marchand de Venise* mise en scène par Daniel Roussel obtient aussi un second prix, pour le décor, qui va au scénographe Guy Neveu.

Des cinq productions de la saison 1993-94, deux spectacles ne recueillent rien au vote des abonnés, l'*Andromaque* de Racine que Lorraine Pintal avait mis en scène, et *Les Bas-Fonds* de Gorki mis en scène par Yves Desgagnés.

C'était la première fois, hier, que les prix pour la conception sonore et pour les éclairages étaient remis. Il y aura dorénavant sept prix Gascon-Roux. Chacun d'eux est accompagné d'une bourse de 750\$ et d'un bijou créé par le joillier Walter Schlupe.

Signalons que sur les 6200 abonnés du TNM la saison dernière, 1000 d'entre eux, soit près de 17%, ont retourné au théâtre les bulletins de vote reçus par la poste.

## BOURGOVISION

## La vraie télé internationale

Certains rêvent de pouvoir capter chez eux plus de 500 canaux de télévision. On ne sait trop ce qu'ils en feraient puisqu'il leur faudrait au moins trois heures, en zappant, juste pour voir quelle émission on présente à chacun d'entre eux. Ils en rêvent quand même en se disant qu'il serait fort intéressant de voir toutes les télévisions du monde et de s'informer à la source même.

C'est une illusion bien sûr puisque la plupart des canaux qu'on nous offrira bientôt seront américains. En serait-il autrement que le problème ne serait pas résolu pour autant puisque la barrière des langues viendrait vite mettre un frein à ce naïf enthousiasme. Qui comprend le yéménite, ou l'hébreu, ou l'allemand, ou le portugais, ou le turc?

Comme on ne peut pas s'attendre à ce que les émissions soient sous-titrées ou doublées on voit mal quel avantage le téléspectateur moyen pourrait tirer de ce déferlement visuel.

Un médecin québécois qui revenait de Turquie m'apprenait qu'il avait vu là-bas un épisode de *Lance et compte* parlé en québécois et sous-titré en français. Vous voyez d'ici la tête des Turcs? Doit-on pour autant désespérer de voir ce qui se passe dans le monde? Non, bien sûr. A vrai dire, la télévision internationale existe déjà mais ses promoteurs n'en ont pas tous la même conception. On connaît celle de CNN. C'est, d'abord et avant tout, une télévision américaine. C'est à partir des États-Unis qu'on choisit les sujets et ce sont des Américains qui couvrent l'ensemble de la planète. Perception américaine des choses, diffusion à l'américaine de l'information. Que reste-t-il, en bout de ligne, de l'originalité des peuples, de la perspective politique et culturelle, de la vérité objective? Sans doute pas grand-chose.

En Europe on voit les choses différemment et les télévisions dites internationales accordent une plus grande place à la production locale et à la diffusion en diverses langues. Puis il y a TV5. C'est une drôle de télévision internationale mais c'est peut-être la plus intéressante. TV 5 ne brise pas la barrière des langues puisqu'elle ne diffuse qu'en français. Mais ce qui fait son originalité c'est qu'elle fait la part belle à ses différentes composantes. Elle le fait de plus en plus et le fera encore davantage. Elle diffuse donc des émissions du Québec, de la France, de la Suisse, de la Belgique et de quelques pays d'Afrique. Ce sont des Québécois



PIERRE BOURGAULT

cois qui couvrent le Québec, des Français qui couvrent la France, des Africains qui couvrent l'Afrique. Au Québec on voit peu de la production québécoise tout comme on voit peu de la production suisse en Suisse et c'est bien ainsi puisque, dans la plupart des cas, les autochtones ont déjà pu voir les émissions produites chez eux.

On peut désormais capter TV 5 en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et on pourra bientôt le faire partout en Afrique. Bientôt le monde entier. Elle a un défaut cette télévision: elle est câblée. Ce qui donne de drôles de résultats. Ainsi, TV 5 fait plus d'audience dans une Allemagne câblée que dans une France qui l'est peu. Mais ce n'est là qu'un problème de croissance. Les gouvernements portent à bout de bras, et trop peu, TV 5.

Pour ma part, je suis un farouche défenseur de la formule. Non seulement je trouve sur TV 5 toutes sortes d'émissions que je n'aurais pas l'occasion de voir autrement mais je trouve sa formule beaucoup plus «internationale» que celle de CNN. J'aime voir l'Afrique par les yeux des Africains comme je me réjouis de voir les Québécois se représenter eux-mêmes dans le reste du monde. Cela ne plaît pas à tout le monde je le sais et on peut déplorer, comme je le fais, que TV 5 ne soit pas la grande priorité des gouvernements participants mais il n'en reste pas moins que si l'internationalisme a un sens il ne peut avoir que celui-là.

Mais ne nous faisons pas trop d'illusions car même ceux qui rêvent de télévision internationale sont souvent les premiers à la bouder. Ils rêvent des 500 canaux mais ils zappent vigoureusement lorsque TV 5 leur offre une émission sénégalaise, suisse ou belge. Ils ne parlent du vaste monde que pour mieux s'accrocher à la petite vie. Pourtant la télévision internationale est là, à portée de télécommande. Allez y voir, vous ne le regretterez sans doute pas.

## Les prix «coulisses» de l'ADISQ

## Avanti 6, Audiogram 3

SYLVAIN CORMIER

Le moins que l'on puisse dire du Gala hors d'ondes de l'ADISQ, le pan industriel du rendez-vous annuel de l'industrie du disque et du spectacle, tenu traditionnellement au Spectrum quelques jours avant la grande bringue télévisée, c'est qu'on ne lésine pas sur l'emballage. Tous les ans, les organisateurs de l'événement s'ingénient à mettre en scène une présentation de trophées pas trop banale pour attirer et maintenir l'attention des quelques centaines de relationnistes, gérants, artistes, artisans, journalistes, parasites et pique-assiettes ramautés pour l'occasion, nettement plus intéressés par l'aspect grégaire et auto-publicitaire de la soirée que par les petits boniments des récipiendaires. D'ordinaire, les seuls concernés par les heureux gagnants sont les gagnants eux-mêmes, leurs parents et leur table d'amis, et encore, à peine le temps de recevoir leur Félix. Sitôt la liste des mérites du fond du cœur à Fred, Paul, Janine, Drooper et Zazou lue et approuvée, ils retournent illico à leur babillard temporairement interrompu.

Mardi soir, allez savoir pourquoi, c'était réussi. La décoration thématique était, ma foi, appropriée: le couloir du Spectrum était transformé en passage vers l'enfer, et des diabolots accueillaient les convives. L'animateur Christian Tétrault — le faire-valoir de Jean-Pierre Coallier à *Ad Lib* — avait le calembours atroce de circonstance («Tout le monde ici ce soir SATAN à recevoir un trophée...»), et les remises allaient bon train. En moins d'une heure, les vingt-huit Félix hors d'ondes avaient été décernés, et personne n'avait exhibé sa glotte pour signifier son ennui mortel. Bien plus, la ruine des conversations n'entrait qu'à grande peine la cérémonie. Un vif succès, quoi.

La manne 1994 des Félix a été particulièrement propice à la compagnie Avanti Plus et à ses artistes, comblés par une demi-douzaine de statuettes: agence de spectacles de l'année, metteur en scène de l'année (Lewis Furey pour *Starmania* — Mogador 94), scripteur de spectacles de l'année (Gilles Vigneault pour *Le Pas du portageur*), producteur de spectacles de l'année, producteur d'émissions de télévision de l'année (*La Petite vie*), émission de télévision de l'année — humour (l'épisode «Info Caro» de *La petite vie*). Honorable deuxième au palmarès des lauréats, les disques Audiogram se sont vus bombardés maison de disques de l'année, producteur de disques de l'année et imprésario de l'année, un joli triplé.

## Ostracisme des masses

Pis-aller incontournable du gala hors d'ondes, on remettait également des Félix aux albums les plus méritants des catégories dites périphériques: les jazzes, les country-folk, les nouveautés et les destinés aux enfants, interdits de vitrine télévisée, laissés-pour-compte de la grande fête publique. «Ce serait le fun de recevoir ça en ondes», n'a pu s'empêcher de glisser le porte-parole des Artistes variés qui venait d'emporter la trophée de l'album de l'année, catégorie nouvel âge pour *Hommage à Par quatre chemins*. Gildor Roy, lui, n'était tout simplement pas là pour glaner le Félix de l'album country/folk de l'année que lui a valu l'instimable et mésestimé *Une autre chambre d'hôtel*.

Carmen Campagne était présente, elle, et semblait ravie que l'album *Une fête pour les enfants* hérite d'un Félix, de même que le sympathique Oliver Jones, doublement récompensé pour l'album *Just 88* (album jazz de l'année) et pour sa participation au Gala de clôture du FIJM en compagnie de Ginette Reno (émission de télévision de l'année - chanson). Habitué à l'ostracisme des masses, les créateurs primés des albums de l'année - catégorie classique/orchestre et ensemble (l'Orchestre symphonique de Québec et Lyne Fortin pour *Noël*), et classique/soliste et musique de chambre (Angèle Dubeau pour *Telemann*) ont évidemment accepté leurs trophées avec la grâce requise.

Il y avait aussi de véritables heureux, qui se fichaient éperdument de leur absence au petit écran: les gens du Théâtre de Terrebonne (diffuseur de spectacles de l'année), ceux du Théâtre des Eskers d'Amos (salle de spectacles de l'année), Guy Desroschers (sonorisation), le groupe Bootsauce (arrangements), Distribution Sélect/Gam (distribution), Diane Pinet (édition), les Productions Alain Dupuis (promotion), et les cinq preneurs de son de l'album *Vagabondage* de Richard Séguin. Communications Courville, qui gardait son titre d'équipe de relations de presse de l'année, était un choix véritablement populaire, et Marc Pérusse avait toutes les bonnes raisons d'être réjoui que les milliers d'heures passées à s'échiner sur l'album *Los Angeles* de Luc de Larochehière aient fait de lui le réalisateur de disques de l'année.

L'équipe de Cinéops Films, seule maison de production de vidéoclips en nomination, avait cependant la victoire un peu sèche: «C'est complètement stupide d'être seuls en nomination: ça veut dire qu'il n'y a pas d'industrie du vidéoclip au Québec». Alain Lortie, qui cumulait quatre nominations sur les cinq de sa catégorie (concepteur d'éclairages de l'année), avait pour sa part le ton ironique qu'il fallait: «J'aimerais dire à tous les producteurs présents que mes cachets vont augmenter l'année prochaine...». Pas besoin de télévision pour que ce message-là passe. La suite dimanche.

## Concerts de musique de chambre Allegria

piano Dorothy Fraiberg  
violons Nadia Francavilla  
Pavel Feldman  
alto Mikhail Pokhanovskii  
violoncelle Karen Shaffer Baskin  
Œuvres de Dvorak, Beethoven et Chostakovitch  
Jeudi, 13 octobre 1994, 20 heures  
Salle Redpath, Université McGill  
Entrée libre

En vertu d'une entente avec la Fédération Américaine des Musiciens (A.F.M.), les compagnies de disques s'abstiennent en partie cet événement musical pour promouvoir la musique active, par l'entremise de la Guilde des musiciens du Québec.



## PRIX ALFRED-AYOTTE

## Appel de candidatures

Le prix Alfred-Ayotte, qui sera attribué pour la première fois en 1994, s'inspire d'un journaliste ayant œuvré au *DEVOIR* et à *La Presse*, Alfred Ayotte, et du testament de son épouse dame Irène Morrissette-Ayotte. La fondation qui gère l'héritage a comme mission de favoriser la carrière de jeunes femmes qui désirent devenir journalistes.

## Candidatures

Le concours s'adressera donc exclusivement à des candidates qui offrent le profil suivant:

- étudiante finissante dans une institution québécoise accréditée qui dispense des cours de journalisme et de communications, soit les écoles de journalisme, les universités;
- apprentie journaliste déjà impliquée de façon régulière dans le journalisme étudiant et dont l'identité apparaît dans le cartouche de la publication.

## Prix

Un (1) prix de 2 500 \$ sera remis à une lauréate, en versements échelonnés, pour la réalisation de son projet.

## Conditions d'admission

Les aspirantes devront:

- faire parvenir un bref *curriculum vitae* accompagné de l'attestation d'inscription au cours de journalisme dans l'institution fréquentée, ou d'une preuve de participation au journal étudiant;
- présenter un projet de reportage inédit en expliquant les différentes étapes de la recherche, des déplacements, du temps et des démarches qu'il exigera pour le réaliser; le texte ou projet devrait avoir trois (3) pages au maximum, à double interligne.

## Jury

Le jury, constitué par LE DEVOIR, sera formé de deux femmes journalistes et d'une linguiste professionnelle. Il jugera à partir des critères suivants:

- intérêt et originalité du reportage proposé;
- crédibilité de la démarche de travail;
- style et correction de la langue écrite.

## Le suivi des candidates

La candidate dont le nom sera retenu devra soumettre un rapport d'étape au terme d'un mois de travail. Un ou les membres du jury feront une évaluation critique du chemin parcouru.

## Calendrier

Les inscriptions des candidates devront parvenir d'ici le 1er novembre 1994 à l'adresse suivante:

Prix Alfred-Ayotte  
a/s LE DEVOIR (bureau de la directrice)  
2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3A 3M9

Le choix de la lauréate aura lieu au plus tard le 25 novembre. Elle devra présenter une première ébauche le 15 décembre et son travail final avant la fin de janvier 1995.

## Participation du devoir

LE DEVOIR s'associe officiellement au Prix Alfred-Ayotte: il en assure la diffusion, la formation du jury, l'encadrement de la lauréate durant son travail de reportage et il en publie la version finale.